



INSTITUT DE CONSEIL ET D'APPUI TECHNIQUE

Etablissement Public à Caractère Agricole

Siège : Lomé - Cacavéli.

BP : 20 804 - Tél. (228) 22 50 42 28 /22 25 37 73 - Fax. (228) 22 50 42 29 - E. mail : icat@rdd.tg
Lomé – TOGO
.....

DIRECTION REGIONALE ICAT MARITIME

BP 150 – Tél. (228) 23 30 02 95 - Fax (228) 23 30 00 67 - E. mail : icatmaritme@yahoo.fr

TSEVIE (TOGO)

**RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CAMPAGNE
AGRICOLE 2017- 2018**

Décembre 2018

INTRODUCTION

L'année 2017 à l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)- Région maritime est marquée par la mise en œuvre des activités inscrites dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) adopté à la réunion technique d'analyse des résultats de l'exercice agricole 2016 et perspectives 2017. Ce PTBA élaboré en conformité avec la stratégie d'appui conseil de l'ICAT a pris en compte, en plus des activités traditionnelles, les activités des projets spécifiques : PASA, PROSECAL, CROIX ROUGE, Projet Soja et celles des projets localisés tels que PBVM et PARTAM. La mise en œuvre de ces activités a été effective grâce à la mobilisation de tout le personnel de la région avec la collaboration des divers partenaires techniques et financiers.

Au terme de ladite année et dans le contexte de la gestion axée sur les résultats (GAR), il est nécessaire que la Direction régionale ICAT- maritime fasse le point des activités menées ainsi que les résultats obtenus, dégager les points forts, les points faibles et les opportunités en vue d'un bon démarrage de la campagne agricole 2018-2019.

Le présent rapport retrace le contexte du déroulement de l'exercice agricole 2017, les objectifs et les résultats attendus, la stratégie d'intervention et l'approche méthodologique, les activités menées et les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives.

I. Contexte du déroulement de la campagne agricole

Les activités d'appui accompagnement au niveau de l'ICAT-maritime se sont déroulées au cours de cet exercice agricole 2017 dans divers contextes.

1.1. Sur les plans politiques et stratégiques

L'année 2017 est marquée essentiellement par la mise en œuvre des principales recommandations de la réunion technique d'analyse des résultats de l'exercice agricole 2016 et perspectives de l'exercice agricole 2017 tenue à Atakpamé et celles de l'atelier à mi-parcours tenu à Cacaveli à la Direction générale de l'ICAT. Par ailleurs, le déroulement de la campagne agricole s'est fait conformément au contexte de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des cahiers de charges de l'ICAT dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Agricole (PNIASA).

L'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) a mené des activités d'appui formatif et d'accompagnement des producteurs dans le sens d'accroître la production et la productivité, de l'amélioration des pratiques d'élevage et de l'appui aux Organisations Paysannes (OP) pour leur constitution et mutation en sociétés coopératives conformément à l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

1.1.1. Contrat de performance

Comme les années antérieures, un contrat de performance est signé entre l'ICAT et le MAEH fixant les objectifs à atteindre au cours de la campagne agricole 2017-2018. Par rapport à ce

contrat, la Direction régionale maritime à travers tout son personnel a la responsabilité du respect scrupuleux du cahier de charges qui lui est confié en vue de l'atteinte des objectifs.

1.1.2. Recommandations issues du FNPT 8^{ème} édition et de l'atelier bilan et mi-parcours de l'ICAT

Au lendemain de l'atelier bilan de l'exercice agricole 2016 et perspectives 2017, un mémo des résultats et des recommandations a été élaboré et a fait l'objet de partage au niveau de tous les services et Agences de la Direction régionale. Cette mission a été tenue à l'endroit de tout le personnel technique de l'ICAT en vue de faire une large diffusion et une meilleure appropriation de ces résultats et recommandations formulées. L'exécution de ces recommandations a fait l'objet d'une évaluation à la fin de l'année 2017 dont les résultats obtenus ont montré que, **61,76 % sont réalisées, 23,53% sont en cours de réalisation et 14,71% non réalisées**. Par rapport aux recommandations à l'atelier à mi-parcours, **50 % sont réalisées, 33,33% sont en cours de réalisation et 16,67% non réalisées**.

1.2. Sur les plans organisationnel et fonctionnel

Sur le plan organisationnel, la DRM est dotée d'un dispositif opérationnel à différents niveaux :

❖ Niveau régional

- Une Direction dirigée par une Directrice ;
- SVAPA : Service Vulgarisation et Appui à la Production Agricole dirigé par un Chef service ;
- SADC : Service Appui au Développement Coopératif dirigé par un Chef service ;
- SSE : Service Suivi-évaluation dirigé par un Chef service ;
- SAF : Service Administratif et Financier dirigé par un Chef service.

Le dispositif de base en charge de la mise en œuvre des différents programmes est constitué de :

❖ Niveau Préfectoral

Les Agences sont dirigées par un Chef d'Agence (CAG) avec trois (03) collaborateurs qui sont les Techniciens Spécialisés en Production végétale (TS PV), en Elevage et Pêche (TS EP) et en Organisation Professionnelle Economiques Agricoles (TS OPEA).

La région Maritime compte sept (07) CAG et sept (07) TS. Notons que la préfecture de Zio est repartie en deux (02) Agences et que les préfectures Lacs et Bas-mono sont couvertes par une seule Agence (Agence Lacs).

❖ Niveau cantonal

Ce sont des Conseillers Agricoles (CrA) qui sont en contact direct avec les producteurs au niveau des villages et cantons. Ils sont au nombre de 41 dans la région Maritime.

1.3. Moyens mis en œuvre

1.3.2. Moyens financiers et exécution budgétaire

1.3.2.1. Les Ressources Financières

1.4. La pluviosité et ses incidences

❖ Pluviosité

Les hauteurs de pluies des 7 Agences ont été relevées dans 53 stations réparties comme suit : Avé (5) ; Golfe (7) ; Lacs (21) ; Vo (5) ; Yoto (10) ; Zio Nord (2) et Zio-Sud (3).

Les pluies précoces ont été enregistrées dans toutes les Agences de la Maritime en janvier avec une hauteur pluviométrique moyenne de 9,39 mm en 1,56 jours qui reste supérieure à 2,03 mm en 0,24 jour correspondant à celle de janvier 2016.

❖ Grande saison pluvieuse

Le démarrage des pluies a été effectif dans toute la région à partir de mars. Elles se sont **réellement installées** à partir d'avril et se sont poursuivies jusqu'à fin juin où le pic est atteint (197,44 mm en 9,37 jours).

La particularité est que ces pluies ont connu de petites ruptures respectivement en mai, mars et avril mais sans incidence majeure sur les plants dans les Agences Yoto, Zio Nord et Zio Sud.

Elles sont bien reparties dans le temps et dans presque toutes les préfectures de la Maritime.

❖ Petite saison pluvieuse

Elles ont démarré dans la deuxième quinzaine d'août avec une hauteur pluviométrique de 63,28 mm en 4,22 jours. Elles se sont installées en septembre avec une hauteur pluviométrique de 88,84 mm en 5,06 jours. Elles se sont poursuivies jusqu'à novembre avec une hauteur de 85,85 mm en 4,96 jours. Notons que les pluies de la petite saison pluvieuse se sont inégalement réparties dans le temps et l'espace.

De façon générale, la Maritime a enregistré, au cours de 2017, une hauteur moyenne pluviométrique de 1 084,09 mm en 60,82 jours. Comparativement aux hauteurs pluviométriques de 2016 (1 053,01 mm en 56,82 jours), 2015 (955,42 mm en 57,16 jours) et 2014 (1 058,65 mm en 71,01 jours), l'année 2017 a connu une bonne pluviosité. Les figures 1 et 2 illustrent cette comparaison.

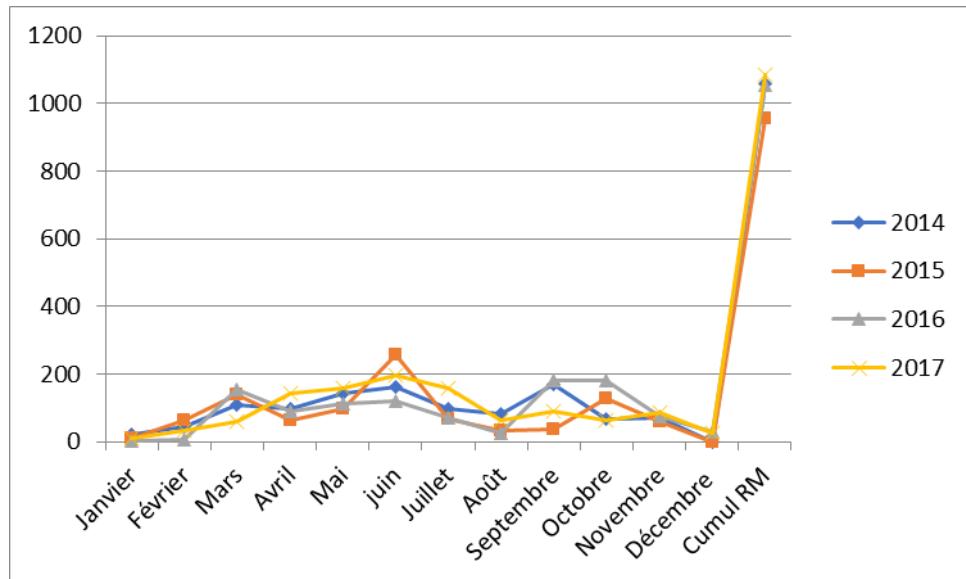


Figure 1 : Evolution comparative des hauteurs pluviométriques du premier semestre des années 2017, 2016, 2015 et 2014

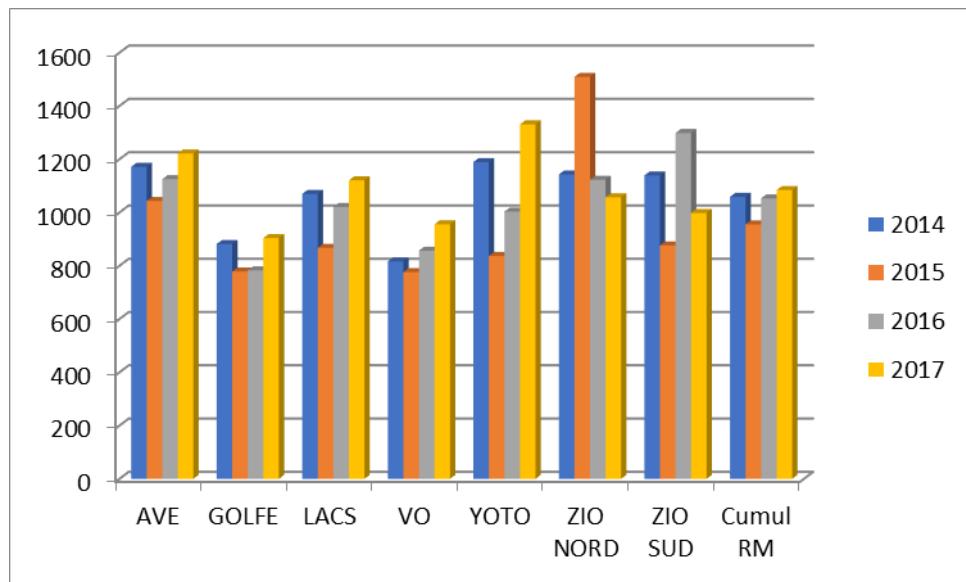


Figure 2 : Evolution comparative des hauteurs pluviométriques des 7 agences au cours du premier semestre des années 2017, 2016, 2015 et 2014

Les moyennes mensuelles et les cumuls des hauteurs pluviométriques (mm) et du nombre de jours de pluies de 2017 comparées aux années 2014, 2015 et 2016 sont en annexe 1.

❖ Incidences

Le démarrage précoce des pluies dans toutes les préfectures de la région a favorisé le semis de maïs dans les bas-fonds. La pluviosité de mars a permis la récolte de manioc de la campagne agricole 2016-2017 et les travaux de préparation de sol pour la nouvelle campagne.

L'installation des pluies à partir d'avril a facilité la mise en place effective des parcelles de maïs et de manioc jusqu'au début juin pour les retardataires et les opérations d'entretien entraînant un bon comportement végétatif des plants sur la plupart des parcelles.

Par ailleurs, il faut signaler l'attaque des plants de maïs par des chenilles légionnaires au niveau de toute la région à l'exception des préfectures de Vo et Lacs. Promptement, des dispositions ont été prises pour pouvoir lutter contre ces attaques notamment i) le recensement des producteurs et des zones qui en sont victimes, ii) la tenue des séances de sensibilisation aux producteurs sur l'utilisation des insecticides jugés efficaces tels que Emacot, Pacha, Stilamda, Pilori et iii) l'appui au traitement des plants avec ces produits. Soulignons que l'utilisation de ces produits a entraîné la diminution voire la disparition de l'effet de ces attaques.

II. Objectifs et résultats attendus de la campagne agricole 2017-2018

2.1. Objectifs de la campagne

Par rapport à la stratégie d'appui conseil de l'ICAT, les activités suivantes doivent être réalisées : (i) tenue des diagnostics participatifs (DP) pour mieux identifier les problèmes des producteurs ; (ii) élaboration avec les producteurs les plans d'actions ; (iii) élaboration et proposition aux producteurs d'un plan d'appui accompagnement (PAA) dont la mise en œuvre se traduit sur le terrain par l'exécution ; (iv) réunions de sensibilisation et d'information des producteurs ; (v) recensement des producteurs ; (vi) appui et mise en relation des producteurs avec les fournisseurs de crédits, d'intrants et d'équipements agricoles ; (vii) installation et conduite des unités de démonstration ou des CEA ; (viii) installation et conduite des PPS sur lesquelles seront répliquées les technologies éprouvées; (ix) suivi et de conseil de proximité.

2.2. Contrat de performance

Au début de l'année 2017, le contrat de performance signé entre l'ICAT et le MAEH a permis à l'ICAT d'élaborer sa stratégie d'appui conseil avec des objectifs à atteindre à la fin de la campagne agricole 2017-2018. Les objectifs afférents à la région Maritime sont consignés dans le tableau 2.1.

Tableau 2.1 : Situation des indicateurs de performance avec des valeurs cibles de la région Maritime

Type de Production	Indicateurs de performance (cf. Atelier bilan ICAT 2016)	Valeurs cibles de la région
Production Végétale	Nombre de producteurs formés sur 6 à 10 thématiques animées par chaque CrA auprès de 2 groupes de 20 producteurs	2250
	5 UD par Agence	35
	PPS maïs	6792
	PPS Riz	1281
	PPS Soja	1574
	CEA par Agence	73
	Nombre de maraîchers encadrés	800
	Rendement moyen du maïs	2200
	Rendement moyen du riz	3000
Production animale et halieutique	Nombre d'UES volailles	421
	Nombre d'UES ovins/caprins	499
	Nombre d'UES porcins	75
	Réduction des taux mortalité (jeunes de moins de 3mois) dans les élevages de 20% à 10% (PR)	
	Réduction des taux mortalité (jeunes de moins de 3mois) dans les élevages de 30 à 25% (volailles)	
	Réduction des taux mortalité (jeunes de moins de 3 mois) dans les élevages de 40 à 20% (porcins)	
	Taux de prolificité de 108 à 110 % (PR)	
Appui au développement coopératif	Nombre de Coopératives (Scoops et Coop-CA) constituées :	40
	Nombre de Sociétés coopératives (SCOOPS et COOP CA) immatriculées : soit 46 % des SCOOP nouvellement constituées	15
	Tenue AGO SCOOPS et COOP-CA constituées	40
	Nbre d'anciens groupements mutés en SCOOP	10
	Nbre de coopératives nouvellement créées	15

III. Stratégie d'intervention et approche méthodologique

3.1. Dispositif de base et outils d'appui conseil

Tableau 3.1: Situation du dispositif de base et outils d'appui conseil

Désignation	Région			Observations
	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)	
Nombre de Groupe de Contact (GC)	998	897	89,88	
Nombre de DP réalisés	116	80	68,97	
Nombre d'UD installées	35	6	17,14	Les projets optent plus pour les CEA pour le transfert des technologies
Nombre de PPS	10227	16471	161,05	
Nombre d'UES	995	1277	128,34	Volailles (584/421) Ovins/caprins (630/499) Porcins (63/75)
Nombre de CEA installés	122	153	125,41	58/43 CEA Maïs (CRT, ADAPT), 5/6 CEA riz (PARTAM, ADAPT), 90/73 CEA Soja (SMOCIR, ProSéCal)
Nombre de SCOPS et COOP-CA constituées	40	88	220,00	
Nombre d'anciens groupements mutés en SCOOP	10	23	230,00	
Nombre de sociétés coopératives nouvellement créées	15	65	433,33	
Nombre de producteurs suivis	20476	18569	90,69	
Nombre de villages/localités recensés	780	780	100	
Nombre de villages/localités couverts	668	668	100	
Taille de l'échantillon	350	350	100	50 par Agence

IV. Activités menées et résultats obtenus

4.1. Renforcement des compétences

En vue de permettre aux agents opérationnels de l'ICAT et aux membres des OP et SCOOP d'être plus professionnels dans l'exécution de leurs tâches, des formations ou des renforcements de capacités ont été prévus par l'ICAT et ses partenaires dans le PTBA. Ainsi certains agents opérationnels de l'ICAT et membres des OPEA/SCOOP ont bénéficié de ces

formations ou renforcements de capacités principalement dans le domaine des productions végétale et animale (Tableau 4.1).

❖ Renforcement des compétences du personnel opérationnel

Tableau 4.1 : Résultats du renforcement des compétences du personnel opérationnel de la région fait sur le plan national

Nº	Domaines	Principales thématiques	Effectif			Catégorie de personnel	Source de financement
			H	F	T		
1	PV	Formation sur l'itinéraire technique de la production de tomate, piment, épinard et Gboma	24	1	25	CAG, CrA, TS PV, DR, CSVAPA et AVAPA PA	GIZ et CRS
2		Technique de production bio intensive de la patate douce à chair orange	24	1	25	CAG, CrA, TS PV, DR, CSVAPA et AVAPA PA	GIZ et CRS
3		Maladies et ravageurs de la patate douce/Conservation	24	1	25	CAG, CrA, TS PV, DR, CSVAPA et AVAPA PA	GIZ et CRS
4		Itinéraire technique de production de la tomate, de l'amarante, du piment et du gboma	24	1	25	CAG, CrA, TS PV, DR, CSVAPA et AVAPA PA	GIZ et CRS
5		Technique d'animation d'un CEA	24	1	25	CAG, CrA, TS PV, DR, CSVAPA et AVAPA PA	GIZ et CRS
6		La conservation et l'entreposage des produits agricoles	1	0	1	CrA	DCML

7		La gestion des terres et des risques liés aux changements climatiques	5	0	5	TS, CrA	PGCIT
8		Conditionnement du soja	4	0	4	CrA	MAEH
9	PA	Les techniques d'élevage des poules locales	10	0	10	CAG, TS, CrA	GIZ (ProSécAl)
10		Les techniques améliorées de l'élevage des poissons	2	0	2	CrA	ICAT (PARTAM)
11	Autres	Recyclage sur le logiciel M DATA3	01	00	01	TS OPEA	GIZ
12		Animation avec les boîtes à image	01	00	01		
13		Formation sur le l'utilisation de l'application du KIZEOFORM	22	4	26	CrA et AVAPA PV	CAGIA (Projet Agri-PME)

Au total, 13 séances de formations ont été tenues dont 8 en production végétale et 2 en production animale.

❖ Renforcement des compétences et capacités productives des producteurs/éleveurs

Tableau 4.3: Situation des formations des producteurs/éleveurs

Domaines	Nombre de producteurs/éleveurs formés			Sources de financement	Observations
	H	F	T		
Production végétale vivrière	19	2	21	GIZ (projet ProSécAl)	Thème : Techniques de production de patate douce à chair orange et de soja ; Animation d'un CEA
	55	42	97	ICAT (projet ADAPT)	Thème : Techniques de compostage rapide avec Mycotri
	82	58	140	GIZ (Projet ProDRA)	Thème : Entrepreneuriat agricole ou Farmer Business School sur l'ananas (FBS)
Production animale	0	100	100	GIZ (projet ProSécAl)	Thème : Les techniques d'élevage de poules locales
	28	72	100	ICAT	Itinéraire technique d'élevage des petits ruminants et des volailles
Total région Maritime	184	274	458		

Au cours de l'année 2017, 458 producteurs/éleveurs dont 274 femmes ont bénéficié des formations dans les domaines de la production végétale et animale au Togo. Ces formations sont essentiellement financées par la GIZ.

❖ Renforcement des compétences et capacités des OPEA/SCOOP

Tableau 4.4 : Situation de la formation des producteurs membres des OPEA/SCOOP

Domaines	Thèmes	Nombre de producteurs/éleveurs formés			Sources de financement
		H	F	T	
Production végétale	Approche Farmer Business School	48	14	62	GIZ
Développement coopératif	Valeurs et principes coopératifs	58	73	111	ICAT
	Tenue des documents de gestion	55	48	103	
	Entreprenariat agricole	25	32	57	
	Compte d'exploitation	21	18	39	
Total RM	3	207	185	372	

Au total, 372 producteurs dont 185 femmes ont bénéficié des formations dans les domaines de la production végétale et du développement coopératif. Ces formations ont été essentiellement financées par l'ICAT et la GIZ.

4.2. Amélioration de la productivité et de la production

4 .2.1. Organisation et participation des producteurs aux réunions de sensibilisation

L'objectif poursuivi dans l'organisation de ces séances de sensibilisation est de faire le bilan sommaire des activités du PNIASA dont la plupart des projets sont finis, d'informer les producteurs sur les nouvelles politiques agricoles du MAEH et d'exhorter les producteurs à l'amélioration des rendements par la mise en application des conseils pratiques et à se conformer aux nouvelles lois de l'OHADA. Le contenu du message et des échanges ont porté sur :

- le bilan de la campagne 2016-2017 ;
- les conseils pratiques pour l'amélioration des productions ;
- l'importance des organisations paysannes de base et faîtières ;
- les dispositions à prendre par les OP pour se muter en SCOOP ;
- la pérennisation des actions du PNIASA ;

- les difficultés et les contraintes rencontrées par les producteurs lors de la campagne 2016-2017 ;
- l'information sur l'identification des producteurs vulnérables dans le cadre des nouvelles réformes de gestion des engrains ;
- la mission des Agropoles ;
- l'entrepreneuriat agricole.

Le tableau 4.5 ressort les résultats du lancement de la campagne

Tableau 4.5 : Résultats du lancement de la campagne agricole

volet	Nombre de réunions			Nombre de villages touchés			Participants			
	2016	2017	Ecart	2016	2017	Ecart	2016	2017		
								H	F	T
Vivrières /Production et santé animale	181	127	-54	207	190	-17	5054	1952	1888	3840

Le lancement de la campagne vivrière et animale a eu lieu dans le courant de février - avril.

Les réactions des producteurs au cours des séances de ce lancement sont consignées dans le tableau 4.6.

Tableau 4.6: Réactions des producteurs (principaux problèmes ou difficultés Soulevés par les producteurs)

Centre d'intérêt	Problèmes ou difficultés
Pluviométrie	Inégale répartition des pluies dans le temps et dans l'espace Irrégularité des pluies
Fertilité des sols	Pauvreté des sols
Intrants agricoles	Insuffisance des produits phytosanitaires Difficultés d'accès aux produits vétérinaires Rupture de stocks d'engrais dans les magasins Pénurie de semences certifiées Sous 'information sur l'identification des producteurs vulnérables pour bénéficier de la subvention de l'engrais

Commercialisation des produits agricoles	Prix de vente des produits vivriers non rémunérateur Mauvais état des pistes Mauvaise organisation des ventes
Autres centres d'intérêt	Non maîtrise des techniques de conservation des produits agricoles Destruction des cultures et récoltes par la transhumance Nombre insuffisant de tracteurs Nombre insuffisant de conseillers agricoles Faible performance des animaux de races locales Insuffisance de vétérinaires sur le terrain pour les soins des animaux Faible effectif de producteurs touchés par les actions du PNIASA

❖ Proposition des approches de solutions pour l'amélioration des situations

Les propositions faites sous forme de conseils aux producteurs par les équipes de techniciens sont orientées dans le sens de la résolution des problèmes de la fertilité des sols, des mesures préventives des caprices pluviométriques, d'organisation des ventes des produits agricoles à travers les OP, d'identification des producteurs vulnérables. Les conseils ont également porté sur les dispositions à prendre par les producteurs pour une bonne gestion de leurs unités d'élevage.

S'agissant des problèmes liés à la fertilité des sols, les conseils sont relatifs à :

- l'utilisation du fumier de ferme ;
- l'utilisation du compost ;
- l'enfouissement des débris végétaux après nettoyage des parcelles ;
- l'utilisation de plantes fertilisantes telles que le mucuna ;
- la culture de soja.

Les participants sont informés que les producteurs ont été formés sur ces technologies lors de l'animation des CEA GIFS-PADAT, ADAPT et PPAAO et qu'il y aura la restitution de ces technologies au cours de cette campagne à travers la réPLICATION sur des parcelles.

Pour les problèmes liés aux caprices pluviométriques, les producteurs ont été sensibilisés pour semer dans la bonne période avec des semences certifiées de variété à cycle court et pratiquer également le reboisement. Les producteurs sont également informés sur l'efficacité des bio fertilisants de l'ONG AGIDE (Mycotri) par rapport à la résistance des plants contre la sécheresse et qui sont en train de donner des résultats très intéressants.

Quant au problème lié aux intrants agricoles notamment les semences et les engrains, les producteurs à ces séances de sensibilisation, sont mobilisés à se faire enregistrer au niveau des magasins de CAGIA afin de bénéficier de la subvention de l'Etat sur le prix d'engrais par le système de téléphonie mobile. Ils sont également orientés vers les multiplicateurs des semences ou le réseau des semenciers de la région pour l'approvisionnement des semences certifiées.

Pour accompagner les producteurs dans l'amélioration des résultats relatifs aux problèmes soulevés, les Agences ont axé leurs activités sur :

- l'amélioration de la fertilité des sols par les pratiques de GIFS;
- l'intégration de l'élevage à l'agriculture avec la mise en place de fosses à fumier et compostières ;
- la sensibilisation des producteurs sur les avantages et la nécessité de s'organiser en sociétés coopératives selon les lois de l'OHADA ;
- l'appui au respect des itinéraires techniques des différentes cultures ;
- la sensibilisation des producteurs à l'utilisation des pesticides appropriés et sur les dangers liés à l'utilisation des produits toxiques (prohibés).

4.2.2. Production végétale

4.2.2.1. Appui à l'acquisition des intrants (engrais et semences)

Tout comme les campagnes agricoles précédentes, les producteurs ont été appuyés dans la recherche et l'acquisition des intrants agricoles (Semences certifiées et engrais) nécessaires à la réalisation de leurs activités. Le tableau 4.7 présente la situation des intrants acquis et consommés.

Tableau 4.7: Situation des intrants acquis et consommés

Intrants	Unité	Quantité totale acquise	Quantité utilisée dans les PPS	Observations (source d'approvisionnement)
Engrais				
N15P15K 15	kg	560350,2	541244,55	Privés, en bols sur les marchés locaux, Ghana
NPK 10 20 20 (maraîchage)	kg			
Urée 46%N	kg	432200	320090,5	Privés, en bols sur les marchés locaux, Ghana
Semences et plants				

Maïs	kg	54300	46442,5	Réseau des semenciers Privés, marchés locaux, Ferme semencière de Sotouboua, SOJANYON
Riz	kg	18735	16050	
Soja	kg	33101,75	24985	
Tomate	g	65000	18150	
Oignon	g	120000	20023	
Piment	g	36700	12400	
Gombo	g	20000	17000	
Betterave	g	10000	4400	
Carotte	g	85000	45500	
Pesticides				
Insecticides	litre	4833	4833	Privés et marchés locaux
Fongicides	kg	1200	939	
Herbicide	litre	8231	4849	
Nématicide	kg	3500	2407	
Mycotri	kg	2815	2815	

Les producteurs accompagnés pour l'acquisition et la consommation des intrants ont épandus dans leurs parcelles de production suivie (PPS), 511244,55 kg d'engrais N₁₅P₁₅K₁₅ (10224,8 sacs de 50 kg) et 320090,5 Kg d'engrais d'Urée 46%N (6401,8 sacs de 50 kg) avec une utilisation de 4642,5 kg de semences maïs et 16050 kg de semences riz. Les sources d'approvisionnement de ces intrants sont entre autres les sociétés privées, l'ITRA (ferme semencière de Sotouboua), le réseau des semenciers et les marchés locaux et le Ghana.

Notons qu'au cours de cette campagne agricole, les quantités d'intrants surtout d'engrais acquis sont légèrement supérieures à ceux de 2016 avec un écart de 18699,5 kg d'engrais NPK et 17240,5 kg d'engrais Urée, écart dû à la disponibilité des engrains.

4.2.2.2. Appui à la production de semences certifiées des cultures vivrières

Les producteurs de semences certifiées de maïs et de riz ont été accompagnés dans la production au cours de l'exercice agricole 2017. Le tableau 4.8 présente la situation de la production des semences certifiées.

Tableau 4.8 : Production de semences certifiées

Cultures	Variétés	Superficie (ha)		Rendement (kg/ha)	
		Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé
Maïs	Obatampa	26	33	4400	ND
	Ikenné	21	19	4200	ND
	Sotoubaka	2	0	4200	ND
Riz	IR841	5	5,2	3300	ND

Pour le compte de 2017, onze (11) producteurs de semences de maïs et cinq (5) de riz ont été accompagnés dans la production de semences (12 ha pour le maïs et 5,2 ha pour le riz).

Les rendements des semences certifiées de maïs ne sont pas encore disponibles car la production se fait au cours de la petite saison pluvieuse dans la Maritime. Les récoltes du maïs sont donc en cours et les résultats des évaluations seront fournis dès que disponibles.

4.2.2.3. Appui à la production végétale vivrière

❖ Appui à l'installation des UD

Tableau 4.9 : Installation des UD

Agences	Nombre UD			Superficie (ha)	Nombre Producteurs Touchés			
	Prévu	Installé	Ecart		H	F	T	
Avé	5	0	-5	0	0	0	0	
Golfe	5	3	-2	0,0172	14	15	29	
Lacs	5	0	-5	0	0	0		
Vo	5	0	-5	0	0	0	0	
Yoto	5	3	-2	0,15	21	35	56	
Zio Nord	5	0	-5	0	0	0	0	
Zio Sud	5	0	-5	0	0	0	0	
Total région	35	6	-29	0,1672	35	50	85	

Au total, 6 UD ont été mises en place sur 35 prévues soit un taux de réalisation de 17,14%.

La participation des producteurs aux séances animées autour de ces UD est de 85 producteurs dont 50 femmes. Les 3 UD de l'Agence Golfe ont porté sur l'itinéraire technique de production des cultures maraîchères (Tomate, oignon, carotte). Celles dans le Yoto ont porté sur le maïs (02) et le riz (01).

Le nombre d'UD installées est très faible par rapport à la prévision ; ceci s'explique par l'ampleur de l'utilisation de l'outil CEA dans le transfert des technologies éprouvées.

Au total, 85 producteurs dont 50 femmes ont vu leurs capacités renforcées sur diverses thématiques.

Les thèmes au niveau des cultures maraîchères ont porté sur :

- l'utilisation de la matière organique ou du compost et ;
- la comparaison de deux variétés de carotte (All season et Chakira).

Les thèmes au niveau des cultures céréalières (maïs et riz) ont porté sur :

- le respect du schéma cultural et ;
- l'application de la fumure de fond.

Les résultats des évaluations agronomiques et économiques sont consignés respectivement dans les annexes 10 et 11.

Tableau 4.10 : Evaluation agronomique des UD

Antenne	Thèmes	Culture	Superficie	Rendement (kg/ha)		Ecart	Taux d'accroissement	Observation
				Parcelle de Démonstration	Témoin			
Golfe	Utilisation de la fumure de fond	Oignon	0,0036	40000	30000	10000	33,33	
		Tomate	0,0036	35000	20000	15000	75	
	Comparaison de variétés : All season et Chakira	Carotte	0,01	42000	30000	12000	40	
Yoto	SRI	Riz	0,25	2400	1200	1200	100	Rendement faible par faute de pluies
	Densité de semis	Maïs	0,1	3100	1600	1500	93	

Source : Données des agences golfe et Yoto

Les rendements obtenus sur les parcelles de démonstration sont largement supérieurs à ceux des parcelles témoins.

Tableau 4.11 : Evaluation économiques des UD

Antenne		Tkèmes	Parcelle de Démonstration (x 1000 FCFA)			Témoin (x 1000 FCFA)			Ecart de résultat	Taux d'accroissement
			Charges	Produits	Résultats	Charges	Produits	Résultats		
Golfe	Oignon	Utilisation de la fumure de fond	4800	12000	7200	4400	9000	4600	2600	56,52
	Tomate		1800	3500	1700	1400	2000	600	1100	183,33
Yoto	Carotte	Comparaison de variétés : All season (témoins) et Chakira	2500	5292	2792	2300	3780	1480	1312	88,65
	Riz	SRI	552500	1200000	647500	315000	600000	285000	362500	127
	Maïs	Densité de semis	253000	511500	258500	190000	264000	74000	184500	249

Source : Données des agences golfe et Yoto

❖ Appui à l'installation des CEA

Pour amener les producteurs à apprendre en groupe et à s'approprier de nouvelles technologies de production agricoles, ils sont organisés en groupes Champ Ecole Agriculteur (CEA). Le tableau 4.10 présente la situation des CEA mis en place pour le compte de l'exercice agricole 2017.

Tableau 4.10 : Installation des CEA

Agence	Culture	Nbre de CEA			Participation		
		Prévu	Réalisé	Ecart	H	F	T
Avé	Maïs	11	11	0	91	262	353
	Soja	6	6	0	48	47	95
Golfe	Maïs	3	3	0	13	17	30
	Riz	2	1	1	6	2	8
	Soja	1	1	0	7	8	15
Lacs	Maïs	16	13	-3	85	104	189
	Riz	4	4	0	25	13	38
	Soja	2	2	0	20	12	32
Vo	Soja	55	55	0	137	570	707
Yoto	Maïs	3	3	0	16	26	42
	Soja	5	5	0	36	89	125
ZN	Maïs	6	10	4	109	134	243
	Soja	3	11	8	126	68	194
	Maïs	4	18	14	78	249	327

ZS	Soja	1	10	9	28	159	187
Total	Maïs	43	58	15	392	792	1184
	Riz	6	5	1	31	15	46
	Soja	73	90	17	402	953	1355

On note au total :

- 58 CEA maïs mis en place et animés (15 dans le cadre du partenariat avec la Croix rouge Togolaise, 43 dans le cadre des activités ADAPT) avec une participation de 1184 producteurs dont 792 femmes ;
- 5 CEA riz dont un (01) avec PARTAM et quatre (04) dans le cadre des activités ADAPT ont été mis en place et animés avec une participation de 46 producteurs dont 15 femmes ;
- 90 CEA soja dont 27 CEA-SMOCIR et 63 CEA-ProSécAl sont mis en place et animés avec une participation de 1355 producteurs dont 953 femmes.

❖ Evaluation agronomiques des CEA

Les thèmes ayant fait l'objet d'apprentissage sont entre autres la technologie du Système de Riziculture Intensive (SRI) au niveau du CEA riz et les bonnes pratiques de production du maïs et du soja au niveau des CEA maïs et soja. Les tableaux 4.11 et 4.12 présentent respectivement les résultats agronomiques et économiques des différents CEA.

Tableau4.11 : Evaluation agronomique des CEA

Agence	Thèmes	Cultures	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)		Ecart	Taux d'accroissement
				Parcelle améliorée	Parcelle paysanne		
Avé	Itinéraire technique de production du maïs et la GIFS	Maïs	0,5	2711	1033,9	1677,1	162
			0,2	2650	1466,7	1183,3	80,7
			0,33	2350	1500	850	56,7
			0,45	1740	1350	390	28,9
			0,5	2516,1	1140,29	1375,81	120,65
			0,5	2790	1065	1725	162
Moyenne Région			2,48	2459,52	1259,32	1200,2	95,3
Avé	Bonne pratiques de production de soja	SOJA	0,12	1783	633	1158	182,9
			0,0004	1783	633	1158	182,9
			0,02	1300	500	800	160,0
			0,1	1679	1233	446	36,2

Zio Nord			0,16	2109,38	1175	934,38	79,5
Zio Sud			0,02	2005	1596,25	408,75	25,6
Moyenne Région			0,4204	1776,56	961,71	814,86	84,7
Golfe	SRI	Riz	0,2	4900	3600	1300	36,11
Lacs			0,6	2350	1500	850	56,7
Moyenne Région			0,8	3625	2550	1075	42

Les rendements moyens des parcelles améliorées au niveau des trois types de cultures sont supérieurs aux rendements des parcelles paysannes. On note des écarts de rendement de 1200,2 Kg/ha pour le maïs, 814,86 Kg/ha pour le soja et 1075 Kg/ha pour le riz.

Il faut relever que les rendements obtenus sur les parcelles d'apprentissage ont varié d'un projet à l'autre. Ils sont de :

❖ **Maïs grain**

- 1740 à 2790 kg/ha au niveau des CEA ADAPT ;
- 1760 à 3640 kg/ha de maïs grain au niveau des CEA Croix Rouge.

❖ **Riz**

- 1500 à 2350kg/ha au niveau des CEA ADAPT ; faibles par faute de pluies (zones pluviales) ;
- 4900 kg/ha au niveau des CEA PARTAM (zone irriguée).

❖ **Soja**

- 172,17 à 2005kg/ha au niveau des CEA SMOCIR. Le faible rendement est obtenu dans le Vo avec des parcelles grillées par la sécheresse ;
- 875 à 1780kg/ha au niveau des CEA ProSecAl.

❖ **Evaluations économiques**

L'analyse économique des CEA a permis de ressortir les résultats consignés dans le tableau 4.12.

Tableau 4.12 : Evaluation économiques des CEA

Agences	Thèmes (type de CEA)	Culture s	Parcelle améliorée (x 1000 FCFA)			Parcelle paysanne (x 1000 FCFA)			Ecart de résultat	Taux d'accroisse ment
			Charge s	Produits	Résultats	Charge s	Produits	Résultats		
Avé	Itinéraire technique du maïs et	Maïs	397,56	526,61	129,05	201,37	134,63	-66,74	195,79	293
Golfe			193	416	223	93	228	135	196	145
Lacs			277	470	193	277	360	83	110	133

Yoto	la GIFS		194,38	297	102,62	162,04	130,35	-31,69	134	423
ZN			349,5	612	262,5	175,15	237,6	62,45	200	320
ZS			85,03	112,5	27,47	67,92	87,5	19,58	8	40
Moyenne Région			249	406	156	163	196	34	123	366
Avé	Bonnes pratiques de production de soja	Soja	205	357	152	195	125	-70	222	317
Lacs			256,5	522,5	266	237	460,63	223,63	42	19
Vo			160,33	289,33	129	120,33	123,2	2,87	126,13	4395
Yoto			175,8	478,51	302,72	152,75	351,41	198,66	104,06	52,4
ZN			221,56	484,44	262,88	156,23	273,13	116,9	145,97	124,87
ZS			241,2	391,3	150,1	214,1	269	54,9	95,2	173,40
Moyenne Région			216	418	203	177	257	80	123	153
Golfe	SRI	Riz	700	1274	574	520	936	416	158	37,98
Lacs			632	1201,75	569,75	632	759	127	442,75	3,48
Moyenne Région			666	1237,88	571,88	576	847,5	271,5	300,37	110,6

Les résultats des évaluations économiques sont supérieurs à ceux des parcelles avec pratiques paysannes ; ceci dénote l'importance du respect des paquets technologiques des cultures.

❖ Appui à l'installation et la conduite des PPS

Tableau 4.13 : Installation et conduite des PPS

Cultures	PPS			Superficies (ha)			Nombre d'exploitants			Observations (à préciser par projet)
	Prévu	Réalisé	Taux de réalisatio n (%)	Prévu	Réalisé	Taux de réalisatio n (%)	H	F	T	
Maïs	6792	10193	150	2734,6	4262,05	156	6099	4094	10193	PADAT : 2290 ADAPT : 774 PPAAO : 4057 PARTAM : 125 PBVM : 55 ZAAP : 116 ICAT : 2776
Riz	1281	1637	128	633,55	758,31	120	958	579	1637	PADAT : 207 PPAAO : 475 ADAPT : 80 PBVM : 158 PARTAM : 174 ZAAP : 65 ICAT : 478
Soja	1574	3768	239	496,75	876,68	176	2107	1661	3768	SMOCIR : 1985 ProSécAl : 226 ICAT : 1557

Manioc	25	259	1036	10,75	165	1535	38	221	259	
Tomate	227	224	98,7	107,1	97,65	91,2	161	30	224	PARTAM : 11 ICAT : 213
Oignon	23	66	287	27,1	27,15	100	48	18	66	
Piment	132	77	58	27	18	67	53	24	77	PARTAM : 10 ICAT : 67
Adémè	20	112	560	23	29,3	127,39	30	82	112	
Gombo	86	54	62,8	20,75	11,75	56,63	39	15	54	PARTAM : 18 ICAT : 36
Carotte	10	20	200	7,55	7,6	100,66	11	9	20	
Gboma	5	5	100	0,1	0,05	50	2	3	5	
Laitue	10	10	100	0,1	0,1	100	5	5	10	
Betterave	5	15	300	0,1	0,15	150	10	5	15	
Aubergine	15	10	66.66	3.75	3	80	6	4	10	
Pastèque	22	21	95,45	11	8,75	79,54	21	0	21	
Total	10227	16471	161	4099,4	5	6265,54	153	9588	6750	16471

Au total, 16 471 PPS toutes spéculations confondues ont été mises en place sur 10 227 PPS prévues soit un taux de réalisation de 161%. Cette performance est atteinte grâce à la pluviosité plus ou moins satisfaisante lors de la grande saison pluvieuse.

Ces PPS sont composées de 10 826 PPS issues des projets et 5 648 PPS hors projet (ICAT).

Les PPS issues des projets sont réparties comme suit :

- 2497 PPS du projet PADAT dont 2290 PPS maïs et 207 PPS riz ;
- 854 PPS du projet ADAPT dont 774 PPS maïs et 80 PPS riz ;
- 4532 PPS dans le cadre du PPAAO dont 4057 PPS maïs et 475 PPS riz ;
- 327 PPS du projet PARTAM dont 125 PPS maïs et 174 PPS riz et 28 maraîchage ;
- 213 PPS du projet PBVM dont 158 PPS riz et 55 PPS maïs ;
- 2211 PPS soja dont 1985 du projet SMOCIR et 226 du ProSécAl..

On observe une légère régression de 5,82 % de PPS mises en place et conduites par rapport à l'année 2016 dont la réalisation était de 17 490 PPS.

Les tableaux 4.14 et 4.15 présentent les résultats des évaluations de ces PPS.

❖ **Evaluation agronomique des PPS**

Tableau 4.14 : Evaluation agronomique des PPS

Cultures	Superficies (ha)			Rendement (kg/ha)			Rendement moyen de la zone	Ecart de rendement
	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)		
Maïs	2734,6	4262,05	156	2183	1902	87,10	1079	823
Riz	633,55	758,31	120	3000	2596	87	1758	838
Soja	496,75	876,68	176	1900	1357	71	1140	217
Manioc	10,75	165	1535	9000	ND	ND	8000	ND
Tomate	107,1	97,65	91,2	16667	13400	80,4	10500	2900
Oignon	27,1	27,15	100	22750	19980	88	9750	10230
Piment	27	18	67	10500	7450	71	4750	2700
Adémè	23	29,3	127,39	8800	6840	78	4100	2740
Gombo	20,75	11,75	56,63	8800	6840	78	4100	2700
Carotte	7,55	7,6	100,66	43000	41000	95,35	22000	19000
Gboma	0,1	0,05	50	40000	30000	75	12000	18000
Laitue	0,1	0,1	100	40000	35000	87,50	18000	17000
Betterave	0,1	0,15	150	40	35000	87,5	18000	17000
Aubergine	3,75	3	80	25000	17900	71,6	13500	4400
Pastèque	11	8,75	79,54	15000	14500	96,66	13000	1500
Total	4099,45	6265,54	153	-	-	-	-	-

Les rendements moyens des PPS maïs et riz pour le compte de cet exercice agricole 2017 sont respectivement 1 902 kg/ha et 2 596 kg/ha. Le rendement du maïs est supérieur à celui de 2016 mais reste inférieur à la cible (2 183 kg/ha) ; le rendement obtenu pour le riz légèrement inférieur à celui obtenu en 2016 (2951 kg/ha) de même que le rendement cible (3 000 kg/ha).

Soulignons que ces rendements sont significativement supérieurs à ceux obtenus sur des parcelles témoins des zones de production. Ceci s'explique par le fait que les producteurs appuyés ont mis en application les paquets technologiques et conseils des techniciens.

❖ Evaluation économiques des PPS

Une analyse économique des PPS a donné les résultats consignés dans le tableau 4.15

Tableau 4.15: Evaluation économique des PPS

Cultures	PPS (x 1000 F CFA)			Moyennes de la zone (x 1000 F CFA)			Ecart de résulta t	Taux d'accroissem ent
	Charge s	Produit s	Résultat s	Charge s	Produit s	Résultat s		
Maïs	214,2	318,5	114,3	174,2	188,4	14,2	100,1	705
Riz	426	757	331	325	442	117	214	183
Tomate	772	1864	1092	589	875	286	806	281
Oignon	2895	5996	3101	1720	2925	1205	1896	157
Piment	920	1657	737	2500	2980	480	257	53
Gombo	641	887	346	2294	2457	163	183	112
Adémè	1017	1500	483	827	1060	233	250	107
Carotte	2500	5200	2700	1550	3000	1450	1250	86,21
Gboma	1560	3420	1860	1040	1750	710	1150	162
Laitue	2350	6650	4300	1250	3800	2550	1750	68,63
Betterave	1950	5670	3720	1175	3000	1825	1895	103,84
Aubergin e	3000	3750	750	2500	1790	710	40	5,63

Les résultats obtenus après les évaluations économiques sont positifs et supérieurs aux résultats moyens des zones ; ceci dénote l'importance du respect des paquets technologiques des cultures.

4.2.2.4. Appui à la production végétale de rente

❖ Production cotonnière

✓ Lancement de la campagne cotonnière

La Région Maritime de l'ICAT a participé aux séances de communication/sensibilisation des producteurs de coton organisées dans le cadre du lancement de la campagne de production cotonnière 2017-2018 par la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), Région Maritime. Ces séances se sont déroulées du 9 au 12 mai 2017.

Les informations véhiculées lors de ces séances de sensibilisation ont concerné essentiellement :

- le partage des résultats de la campagne 2016/2017 ;
- les causes des faibles performances enregistrées ;
- le défi pour améliorer la productivité au champ ;
- le partage des objectifs d'emblavures et des intentions de cultures de la campagne 2017/2018;
- la communication des paramètres de gestion de la campagne 2017/2018 : prix d'achat coton-graine, prix de cession des intrants.

Le tableau 4.16 présente les résultats des séances de communication auxquelles les agents de l'ICAT maritime ont pris part.

Tableau 4.16 : Situation des séances de communication

Agences	Nombre de réunions			Nombre de producteurs touchés		
	Prévu	Réalisé	Ecart	H	F	T
Avé	5	5	0	252	36	288
Yoto	4	2	-2	55	23	78
Zio Nord	11	14	+3	393	44	437
TOTAL	20	21	+1	700	103	803

L'ICAT Maritime a participé au niveau de 21 points de rencontre avec une participation 803 cotonculteurs dont 103 femmes.

✓ Campagne d'achat de coton grain

S'agissant de la campagne de commercialisation, les agents de l'ICAT ont pu participer aux séances de sensibilisation au niveau de 7 points de rencontre dans l'Agence Zio Nord.

Le tableau 4.17 présente les résultats des séances de communication auxquelles les Agents de l'ICAT maritime ont pris part.

Tableau 4.17: Situation des séances de communication sur la commercialisation du coton grain

Agences	Nombre de réunions			Nombre de producteurs touchés		
	Prévu	Réalisé	Ecart	H	F	T
Zio Nord	4	7	+3	57	34	91

4.2.3. Production animale et halieutique

4.2.3.1. Situation des UES

Dans la dynamique d'amener les éleveurs à améliorer les conditions d'élevage de leurs animaux afin d'impacter positivement la production de viande, des œufs, et autres nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire, quelques élevages des localités couvertes par les actions de l'ICAT ont été accompagnés au cours de l'année 2017. Les activités réalisées sur ce volet ont porté sur :

- les sensibilisations sur la nécessité de disposer d'une boîte à pharmacie au niveau de chaque unité d'élevage ;
- les sensibilisations sur l'entretien des habitats et l'importance de respecter le calendrier prophylactique pour une prévention efficace contre les pathologies ;
- la vaccination et le déparasitage des animaux ;
- le traçage et la tenue régulière des cahiers de suivi de l'élevage ;
- l'introduction de géniteurs performants ;
- l'appui des éleveurs dans l'élaboration de compte d'exploitation de leurs différentes unités.

Soulignons que depuis l'introduction des cahiers de compte d'exploitation dans les unités d'élevage, peu d'éleveurs les tiennent à jour. Or, cet outil devrait leur permettre d'évaluer les revenus générés par leurs élevages. La non tenu à jour de ce document peut s'expliquer d'une part, par le fait que seulement certains éleveurs sont lettrés et d'autre part, leur mauvaise habitude de quantifier ou de déclarer les dépenses et les recettes générées par leurs élevages toujours considérés comme une activité de subsistance ou de second rang.

Le nombre d'élevages touchés par les appuis conseils est mentionné dans le tableau 4.16.

Tableau 4.16 : Nombre d'Unités d'Elevage Suivies (UES) en 2017

Espèces	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total UES
Prévu	335	164	75	421	995
Réalisé 2017	469	161	63	584	1277
Réalisé année 2016	335	164	75	421	995
Ecarts	134	-3	-12	163	282

Source : données des Agences, 2017.

Dans l'ensemble, le nombre d'UES suivies en 2017 est supérieur à la prévision soit un taux de réalisation de 128,34%. En comparant les résultats obtenus pour chaque espèce, on a observé une diminution des UES caprines et porcines. Le cas des porcins pourrait être dû à la mortalité massive des animaux présentant les symptômes visibles de la peste porcine africaine survenue dans les localités de Mission Tové et Massouhoin en mai et juin 2017. L'écart de moins trois (03) constaté au niveau des UES caprines est dû au vol de tout le troupeau par endroit.

L'augmentation des UES volailles de 2017 par rapport à celles de 2016 est due aux actions du projet ProSecAl avec la distribution des kits de construction à 300 femmes qui pratiquent l'élevage des poules locales dans les préfectures de Zio, Vo et Yoto.

Les 134 UES ovines supplémentaires par rapport à l'effectif de 2016 résultent du fait que certains agro-éleveurs ont bénéficié des bétiers de rétrocéSSION du projet PASA et ont été à cet effet sensibilisés pour appliquer les techniques améliorées d'élevage.

4.2.3.2. Appui à l'aménagement des habitats (construction et réhabilitation)

Les éleveurs de la Maritime ont été encore sensibilisés et remobilisés en 2017 sur la nécessité de disposer d'un habitat adéquat pour leurs animaux afin de :(i) réduire les effets des intempéries, (ii) lutter contre les ravageurs, (iii) faciliter la distribution des aliments et contrôler la santé des animaux (iv) et enfin disposer des déjections animales à des fins agricoles. Ces séances de sensibilisation ont amené la plupart des éleveurs touchés à réhabiliter ou à construire des abris pour le logement de leurs animaux afin d'améliorer la productivité de leurs unités.

Les résultats obtenus en termes de nombre d'abris construits ou réhabilités comparés à ceux de 2016 sont présentés dans le tableau 4.17.



PTA construit à Avégodoé (Yoto)



PTA construit à Godjimé (Yoto)

Tableau 4.17 : Appui à l'aménagement des habitats

Types d'habitats	Construits			Réhabilités		
	2016	2017	Ecart	2016	2017	Ecart
Poulailler	140	253	113	40	41	1
Bergerie	135	88	-47	117	55	-62
Porcherie	21	22	1	21	22	1
Région Maritime	296	363	67	178	118	-60

Source : données des Agences, 2017.

On a observé une augmentation de 67 habitats construits par rapport à la réalisation de 2016. Cela pourrait être dû :

- aux 100 kits de construction distribués dans les localités de Yoto par le Projet ProSecAI ;
- aux nombreuses séances de sensibilisations tenues avec les bénéficiaires sur la nécessité de construire des habitats pour leurs animaux.

4.2.3.3. Gestion des effectifs

Les éleveurs ont été appuyés à mieux s'organiser et gérer les effectifs de leurs animaux. Les objectifs poursuivis en leur apportant les appuis sur l'aspect de l'organisation et le suivi régulier des mouvements des animaux sont de :

- contribuer à réduire les taux de mortalité (chez les jeunes de moins de 3 mois) dans les élevages de 20 à 10% pour les petits ruminants, 30 à 25% pour les volailles, 40 à 20% pour porcins ;
- les appuyer à programmer et exécuter des ventes raisonnées de leurs animaux afin d'adapter l'effectif du troupeau à conduire aux moyens financiers disponibles ;

- les amener en cas de besoins financiers à vendre une partie de leur cheptel pour entretenir le reste du troupeau.

Les appuis apportés à ces éleveurs en groupe ou individuellement ont permis une légère réduction des taux de mortalités dont les résultats par espèce sont indiqués dans le tableau 4.18.

Tableau 4.18 : Situation des taux de mortalité

Année	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
2016	13,69	9,37	9,42	15,93
2017	13,34	8,94	15,47	13,89
Ecart	-0,35	-0,43	6,05	-2,04

Source : données des Agences, 2017.

Pour les élevages à cycle court notamment les petits ruminants et les volailles suivis dans la région Maritime, les taux de mortalité enregistrés sont inférieurs à ceux obtenus en 2016. Cela peut s'expliquer par le suivi beaucoup plus rapproché des agro-éleveurs de volailles et petits ruminants pendant au moins quatre années consécutives dans le cadre du projet PASA.

Par contre, ce taux a augmenté en 2017 pour les porcins. Cette augmentation serait due à la peste porcine africaine dont les symptômes ont été observés sur les animaux dans certaines localités de l'Agence Golfe.

Par rapport aux valeurs cibles qui sont de réduire les taux de mortalité de 30 à 25% pour les volailles, 20 à 10% pour les petits ruminants et 40 à 20% pour les porcins, nous pouvons dire que les performances obtenues sont bonnes. Aussi est-il nécessaire que le Service Suivi Evaluation mette en place une stratégie pour s'assurer de la fiabilité des données collectées par les CrA ainsi qu'à la bonne utilisation de la formule recommandée

4.2.3.4. Appui à l'amélioration de la santé animale

Le maintien en bonne santé des animaux durant tout le cycle de production est l'un des paramètres qui permet d'améliorer considérablement la production carnée.

A cet effet, les éleveurs ont été à nouveau sensibilisés cette année sur l'importance de pratiquer à temps les déparasitages couplés des vaccinations et les techniciens spécialisés les ont appuyés dans :

- l'approvisionnement des intrants vétérinaires ;
- la réalisation de l'acte vaccinal ;
- le traitement contre les parasites internes et les ectoparasites.

Les résultats obtenus en termes de la vaccination et des déparasitages sont présentés dans les tableaux 4.19 et 4.20.

❖ Vaccination

Tableau 4.19 : Nombre de têtes de volailles et de petits ruminants vaccinés

Année	Volailles vaccinées (New Castle)	Ovins/caprins vaccinés (Peste des Petits Ruminants)
2016	41 481	22 515
2017	39 612	17 005
Ecart	-1 869	-5 510

Source : données des Agences, 2017.

L'acte vaccinal relève de la compétence des vétérinaires privés qui font appel aux Auxiliaires Villageois d'Elevage (AVE) et aux Techniciens Spécialisés en Elevage et Pêche (TS EP) de l'ICAT.

Depuis 2016, on assiste à une diminution des effectifs des animaux vaccinés car les AVE accordent peu de temps à cette activité puisqu'ils ne sont plus intéressés (payés) par les vétérinaires privés qui aussi ne bénéficient plus de la convention de PASA.

Les données présentées ici correspondent à celles fournies par les TS EP et quelques AVE travaillant de façon volontaire avec les Agences ICAT.

En dehors de ces résultats, le TS EP de l'Agence Zio Sud a utilisé DIFTOSEC pour vacciner 2 961 volailles contre la variole dans 5 villages dans le cadre du projet ProSécAl.



Vaccination des petits ruminants à Agomé-Glozou (Bas-Mono)



Vaccination des volailles à Zéglé (Zio sud)

❖ Déparasitages interne et externe

Tableau 4.20 : Nombre de têtes de volailles, petits ruminants et porcins déparasités

Année	Ovins		Caprins		Porcins		Volailles	
	Interne	Externe	Interne	Externe	Interne	Externe	Interne	Externe
2016	9858	5260	10883	5359	3520	1942	33125	10204
2017	9285	4886	9981	4386	1543	957	42500	3709
Ecart	-573	-374	-902	-973	-1977	-985	9375	-6495

Source : données des Agences, 2017.

Le tableau 5 montre que l'effectif des animaux déparasités en 2017 contre les parasites gastro-intestinaux est inférieur à celui de 2016. Cette réduction d'effectif par rapport à ce type de déparasitage peut être dû à :

- l'absence de subvention des déparasitants par le projet PASA ;
- l'insuffisance des moyens financiers évoqués par les éleveurs pour s'approvisionner en intrants vétérinaires.

Le faible nombre d'animaux soumis aux déparasitages externes s'expliquerait par leurs faibles attaques visibles par les ectoparasites en 2017 dû probablement à l'application d'hygiènes sommaires dans les habitats.

4.2.3.5. Appui aux élevages spéciaux

Les élevages spéciaux ne sont pratiqués que par quelques agro-éleveurs appuyés dans certaines Agences de la région par l'ICAT. La majorité des agro-éleveurs s'intéressent plus à l'élevage des petits ruminants et des volailles dont chaque ménage en dispose au moins quelques têtes. Néanmoins, quelques promoteurs des élevages non conventionnels ont été appuyés. Le nombre d'éleveurs suivis par espèce est indiqué dans le tableau 4.21.

Tableau 4.21 : Nombre d'élevages spéciaux suivis sous forme UES

Agences	Lapins	Aulacodes	Abeilles
Vo	17	4	0
Lacs	4	1	2
Ave	7	2	1
Golfe	1	0	0
Total	29	7	3

Source : données des Agences, 2017.

Les éleveurs ont été entretenus au cours de l'année 2017 sur les thèmes :

- la construction et l'entretien des habitats ou ruches pour les cas des abeilles ;

- l'introduction de mâles performants dans les élevages (cas des Lapins et Aulacodes) ;
- le traitement des animaux et la prévention contre les parasitoses ;
- le traçage et la tenue des cahiers de suivi et gestion économique.

La situation du nombre d'éleveurs ayant appliqué les leçons apprises par rapport aux quatre thèmes ci-dessus listés n'est pas encore disponible.

4.2.3.6. Appui à la production halieutique

Au total, 82 agro-pisciculteurs se sont installés au niveau de la région Maritime (liste annexée). La plupart du temps, ces éleveurs de poisson ayant bénéficié les fonds compétitifs de PASA ou disposant de fonds propres conséquents pour réaliser leurs activités recrutent les vétérinaires ou techniciens pour le suivi de leurs activités. Néanmoins, les techniciens de l'ICAT font des visites et échangent avec les ouvriers de ces fermes piscicoles sur plusieurs aspects notamment :

- l'aménagement des étangs ;
- l'approvisionnement en alevins et provende de qualité ;
- l'empoissonnement des étangs ;
- l'entretien des digues.

Du 13 au 23 novembre 2017, la Direction des pêches et aquaculture (DPA) a associé les techniciens spécialisés en élevage de l'ICAT pour faire une visite conjointe des 82 pisciculteurs de la région.

4.3. Appui au développement coopératif

4.3.1. Appui à l'émergence des SCOOPS et COOP-CA

4.3.1.1. Réunions de sensibilisation

Au cours de l'année 2017, l'ICAT a sensibilisé les producteurs à travers la tenue des réunions afin d'échanger avec eux sur les thématiques suivantes :

- les différents processus de constitution ou de mutation en sociétés coopératives ;
- les nouvelles dispositions de l'OHADA en matière de sociétés coopératives ;
- le processus de création d'une société coopérative.

Au total, 170 réunions ont été tenues avec une participation de 3 044 producteurs dont 1 462 femmes provenant de 103 villages (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Situation des réunions de sensibilisation

Agences	2016						2017					
	Nbre de villages touchés	Nbre de Séances tenues	Participants			Nbre de villages touchés	Nbre de Séances tenues	Participants			Nbre de villages touchés	Nbre de Séances tenues
			H	F	T			H	F	T		
Avé	10	14	116	193	309	8	8	82	88	170		
Golfe	11	15	201	255	356	18	47	304	375	679		
Lacs	23	27	241	280	529	14	14	346	241	587		
Vo	6	6	28	76	104	26	64	166	296	462		
Yoto	5	5	67	44	111	2	2	25	44	69		
Zio Nord	21	18	273	165	438	23	23	445	216	658		
Zio Sud	33	34	454	361	815	12	12	217	202	419		
Total Région	109	119	1380	1374	2662	103	170	1585	1462	3044		

Source : données des Agences, 2017.

4.3.1.2. Situation des SCOOPS et COOP-CA en formation

Tableau 5.2 : Situation des SCOOPS et COOP-CA en formation

Agences	Nombre de SCOOPS en formation								Nombre de COOP-CA en formation							
	Mutation	Création	Total	Effectif membres			Nb de Lettrés	Mutation	Création	Total	Effectif membres			Nb de Lettrés		
				H	F	T					H	F	T			
Avé	0	1	1	3	6	9	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Golfe	1	16	17	102	140	242	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lacs	14	22	36	237	163	400	168	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vo	0	2	2	8	25	33	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yoto	6	2	8	24	36	69	51	0	1	1	18	34	52	40		
Zio Nord	15	6	21	152	103	255	62	11	9	17	19	71	213	511		
Zio Sud	0	02	02	20	04	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Région	36	51	87	546	477	1032	321	11	10	18	208	105	265	551		

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 87 SCOOPS comprenant 1 032 membres dont 477 femmes et 18 COOP-CA comprenant 265 membres dont 105 femmes sont en formation au cours de cette année 2017.

4.3.1.3. Situation des SCOOPS et COOP-CA nouvellement constituées

Tableau 5.3 : Situation des SCOOPS et COOP-CA nouvellement constituées

AGENCES	Nombre de SCOOPS constituées							Nombre de COOP-CA constituées						
	mutées	créées	Total	Effectif membres			Nombre de Lettrés	mutées	créées	Total	Effectif membres			Nombre de Lettrés
				H	F	T					H	F	T	
Avé	4	2	6	40	37	77	22	0	1	1	31	31	62	11
Golfe	4	12	16	69	114	183	26	0	5	5	3	301	304	25
Lacs	4	29	33	193	242	435	249	0	3	3	142	180	322	196
Vo	0	1	1	19	3	22	10	0	0	0	0	0	0	0
Yoto	6	2	8	31	36	69	51	0	1	1	18	34	52	40
Zio Nord	5	4	9	99	57	156	39	0	1	1	20	18	38	17
Zio Sud	0	03	3	84	47	131	0	0	1	1	84	47	131	4
Total Région	23	53	76	535	536	1073	397	0	12	12	298	611	909	293

Source : données des Agences, 2017.

Il ressort du tableau 5.3 que 76 SCOOPS et 12 COOP-CA sont nouvellement constituées en 2017. Ce qui ramène le nombre à 513 SCOOPS et 43 COOP-CA constitués depuis l'avènement de l'OHADA.

4.3.2. Actualisation du répertoire des OPEA, SCOOPS et COOP-CA.

4.3.2.1. Actualisation du répertoire des OPEA de base

Tableau 5.4: Situation actualisée du répertoire des OPEA de base

Agences	Situation fin 2016	Situation Année 2017					
		Total OPEA de base	Effectif membres			Nbre de lettrés	
			H	F	T		
Avé	85	85	794	674	1468	245	
Golfe	93	89	339	303	674	182	

Lacs	231	274	1930	1914	3844	1063
Vo	102	122	528	1036	1564	203
Yoto	154	116	1272	1015	2287	436
Zio Nord	95	93	582	857	1439	535
Zio Sud	82	88	478	548	1026	280
Total Région	842	867	5923	6347	12302	2944

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 12 302 membres de 867 OPEA de base ont été touchées en 2017.

4.3.2.2. Actualisation du répertoire des SCOOPS

Tableau 5.5: Situation actualisée du répertoire des SCOOPS

Agences	Nombre SCOOPS fin 2016	Nombre de SCOOPS						Nbre de lettrés
		Découvertes	Constituées	Appuyées	Effectif membres			
					H	F	T	
Avé	78	0	6	84	233	180	413	152
Golfe	94	3	13	110	196	432	628	165
Lacs	88	0	33	121	770	950	1720	651
Vo	67	0	1	68	445	1010	1455	149
Yoto	72	0	9	81	1384	2613	3997	525
Zio Nord	9	0	9	18	241	153	406	140
Zio Sud	28	0	3	31	225	215	440	164
Total Région	436	3	74	513	3494	5553	9059	1946

Source : données des Agences, 2017.

L'effort déployé par les CrA et les TS OPEA ont permis d'enregistrer au cours de cette année 2017 une augmentation de 78 sociétés coopératives soit un total de 513 avec un effectif de 9 059 membres dont 5 553 femmes.

4.3.2.3. Actualisation du répertoire des COOP-CA

Tableau 5. 6 : Situation actualisée du répertoire des COOP-CA

Agences	Nombre COOP-CA fin 2016	Nombre de COOP-CA							Nbre de lettrés	
		Découvertes	Constituées	Appuyées	Effectif membres					
					H	F	T			
Avé	3	0	1	4	204	40	244	94		
Golfe	13	0	5	18	511	542	1153	346		
Lacs	5	0	3	8	50	330	540	870		
Vo	1	0	2	3	142	316	458	48		
Yoto	6	0	0	6	310	397	707	114		
Zio Nord	01	0	01	02	165	51	216	146		
Zio Sud	1	0	1	2	546	630	860	120		
Total Région	30	0	13	43	1928	2306	4178	1738		

Source : données des Agences, 2017.

Il a été enregistré au cours de cette année 2017, 13 COOP-CA soit un total de 43 avec un effectif de 4 178 membres dont 2 306 femmes.

4.3.3. Situation des SCOOPS et COOP-CA appuyées

Tableau 5.7 : Situation récapitulée des sociétés coopératives (SCOOP) appuyées

Agence	Nombre de sociétés coopératives appuyées							Nbre de lettrés	
	SCOOPS appuyées	COOP-CA appuyées	Total	Effectif membres					
				H	F	T			
Avé	84	4	88	409	179	657	246		
Golfe	110	18	132	518	724	1781	511		
Lacs	121	8	130	760	1045	2260	1521		
Vo	68	3	71	414	916	1913	197		
Yoto	81	6	85	1589	2745	4704	639		
Zio Nord	18	02	20	262	118	622	286		
Zio Sud	31	2	35	687	351	1300	284		

Total Région	513	43	556	4639	6078	13237	3684
---------------------	------------	-----------	------------	-------------	-------------	--------------	-------------

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 556 sociétés coopératives dont 513 SCOOPS ont bénéficié en 2017 de l'appui de l'ICAT.

4.3.3. Appui à l'organisation et au fonctionnement des SCOOPS et COOP-CA

4.3.3.1. Appui à l'élaboration des documents juridiques

Tableau 5.8 : Situation des SCOOPS et COOP-CA appuyées à l'élaboration des documents juridiques

Agences	Statuts				Règlements intérieurs (RI)			
	SCOOPS		COOP-CA		SCOOPS		COOP-CA	
	Nbre SCOOPS appuyées	Nbre Statuts élaborés*	Nbre COOP-CA	Nbre Statuts élaborés	Nbre SCOOPS appuyées	Nbre RI élaborés	Nbre COOP-CA	Nbre RI élaborés
Avé	7	7	1	1	7	7	1	1
Golfe	24	21	7	7	24	21	7	7
Lacs	33	33	0	0	33	33	3	3
Vo	2	2	2	2	2	2	2	2
Yoto	8	0	1	0	8	0	1	0
Zio Nord	29	9	1	1	29	9	1	1
Zio Sud	3	3	1	1	3	3	1	1
Total Région	106	75	13	12	106	75	16	15

Source : données des Agences, 2017.

Il ressort du tableau 5.8 que :

- 75 statuts et 75 Règlements intérieurs ont été élaborés au niveau des SCOOPS ;
- 12 statuts et 15 RI ont été élaborés au niveau des COOP-CA.

4.3.3.2. Appui à l'organisation et à la tenue des AG

Tableau 5.9: Situation des SCOOPS appuyées à l'organisation et à la tenue des AG

AGENCES	AGC	AGE	AGO	Total AG
---------	-----	-----	-----	----------

	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA
Avé	2	1	4	0	4	0	10	1
Golfe	6	7	15	0	15	0	36	7
Lacs	29	3	4	0	11	0	44	3
Vo	1	0	9	2	16	1	32	3
Yoto	8	1	6	0	19	0	24	0
Zio Nord	4	1	5	0	12	1	21	2
Zio Sud	3	1	0	2	0	3	3	6
Total Région	53	14	43	4	77	5	170	22

Source : données des Agences, 2017.

Au cours de l'année 2017, l'ICAT à travers les Agences a appuyé les sociétés coopératives dans la réalisation des AG. Il s'agit de:

- 53 AGC SCOOPS et 14 AGC COOP-CA ;
- 82 AGO dont 77 au niveau des SCOOPS et 5 au niveau des COOP-CA ;
- 43 AGE au niveau des SCOOPS et 4 AGE au niveau des COOP-CA.

4.3.3.3. Appui à la constitution des dossiers d'immatriculation

Tableau 5.10 : Situation des SCOOPS appuyées dans la constitution des dossiers

AGENCE	Nbre SCOOP appuyées		Nbre de dossiers constitués		Nbre de SCOOP immatriculés	
	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA
Avé	6	1	6	1	0	0
Golfe	28	7	25	7	1	0
Lacs	20	2	8	2	0	0
Vo	2	2	2	2	0	0
Yoto	2	1	2	1	0	0
Zio Nord	0	0	0	0	0	0
Zio Sud	3	1	3	1	0	0

Total Région	61	14	46	14	1	0
---------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------	----------

Source : données des Agences, 2017.

Au cours de 2017, une (01) immatriculation d'une SCOOPS a été obtenue sur 60 dossiers constitués (46 pour les SCOOPS et 14 pour les COOP-CA).

4.3.3.4. Situation récapitulée du statut juridique des sociétés coopératives

Tableau 5.11 : Situation récapitulée du statut juridique des sociétés coopératives

Agences	Nombre de SCOOPS			Nombre de COOP-CA			SCOOP		
	Existante s	Immatriculée s	Reste	Existante s	Immatriculée s	Reste	Existante s	Immatriculées	Reste
Avé	84	10	74	4	0	4	88	10	78
Golfe	110	57	53	18	8	14	128	65	63
Lacs	121	6	115	8	1	7	129	7	124
Vo	68	0	68	3	0	3	71	0	71
Yoto	81	21	60	6	3	3	87	24	63
Zio Nord	18	1	17	02	1	1	20	2	18
Zio Sud	31	4	27	2	2	0	33	6	27
Total Région	513	99	414	43	15	32	556	114	444

Source : données des Agences, 2017.

La Maritime compte jusqu'au jour d'aujourd'hui, 114 immatriculations des sociétés coopératives.

4.3.3. Suivi de la tenue des documents administratifs et comptables

a) OPEA de base

Tableau 5.12 : Situation des OPEA suivi dans la tenue des documents administratifs et comptables

Agences	OPEA				Observations (préciser les types de documents suivis)	
	Nbre OPEA suivies	Nombre de documents				
		Administratifs suivis	Comptables suivis	Total		
Avé	17	6	6	12	Cahier de visite, cahier de registre de membre, cahier de réunions, cahiers de caisse et de banque	
Golfe	42	60	60	154	Cahiers de présence, de cotisation, de caisse, cahier de PV et cahier de visiteurs	
Lacs	56	24	18	42	Registre des membres, Cahier de PV, Cahier de présence, Cahier de cotisation, Cahier de caisse et cahier de stock	
Vo	21	21	19	40	Cahiers de caisse, de cotisation, de visites et de présence	
Yoto	21	21	21	21	Cahier de stock, cahier de caisse, cahier de cotisation, cahier de visiteurs	
Zio Nord	33	102	102	204	Cahier de visiteurs, registre des membres, cahier de procès-verbal, cahier de présence, cahier de cotisation, cahier de stock, cahier de caisse et de banque	
Zio sud	28	21	21	42	Cahiers de présence, de cotisation, de caisse, cahier de PV, cahier de visiteurs et cahier de banque	
Total Région	218	255	247	515		

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 515 documents administratifs et comptables ont été suivis au niveau de 218 OPEA. Les documents suivis entre autres sont : Cahier de visiteurs, registre des membres, cahier de procès-verbal, cahier de caisse et de banque, cahier de stock, cahier de présence et cahier de cotisation.

b) SCOOPS et COOP-CA

Tableau 5.13 : Situation du suivi de la tenue des documents administratifs et comptables des SCOOPS et COOP-CA

Agence	SCOOPS			COOP-CA				
	Nbre de SCOOPS suivies	Nombre de documents			Nombre de COOP-CA suivis	Nombre de documents		
		Administratifs suivis	Comptables suivis	Total		Administratifs suivis	Comptables suivis	Total
Avé	49	13	9	22	4	0	0	0
Golfe	60	76	60	136	10	20	16	36
Lacs	38	28	21	49	1	4	3	7
Vo	21	19	17	36	1	2	2	4
Yoto	19	19	19	38	2	2	2	4
Zio Nord	18	54	54	108	02	05	03	08
Zio Sud	15	18	20	38	03	06	10	16
Total Région	220	227	200	427	23	39	36	75

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 427 documents administratifs et comptables ont été suivis au niveau de 220 SCOOPS et 75 documents administratifs et comptables ont été suivis au niveau de 23 COOP-CA. Les documents suivis sont entre autres, cahier de visiteurs, registre des membres, cahier de procès-verbal, cahier de caisse et de banque, cahier de stock, cahier de présence et cahier de cotisation.

Tableau 5.14 : Situation de renforcement de compétences et capacités des SCOOPS et COOP-CA

Agence	THEMES	SCOOPS	COOP-CA
--------	--------	--------	---------

S		Nbre touchées	Participants			Nbre touchées	Participants		
			H	F	T		H	F	T
Avé	1.Rôle et responsabilité des membres du comité de gestion 2.Valeur et principes coopératifs 3.Entrepreneuriat agricole	5	33	30	63	1	31	31	62
Golfe	1.La gestion coopérative 2.Valeur et principes coopératifs	10	20	0	20	1	0	258	25 8
Lacs	-	0	0	0	0	0	0	0	0
Vo	-	0	0	0	0	0	0	0	0
Yoto	1.Valeurs et principes coopératifs 2.Droit et devoir des membres	19	83	56	139	4	48	51	99
Zio Nord	1.Comment tenir une AGO ? 2.Les principes et valeurs coopératifs	04	52	32	84	0	0	0	0
Zio sud	1.Entrepreneuriat agricole 2.Vie coopérative 3.Développement institutionnel, organisationnel et le leadership	10	34	09	43	03	12	01	13
Total région		48	222	127	349	9	91	341	43 2

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 781 producteurs dont 468 femmes membres de 48 SCOOPS et de 9 COOP-CA ont bénéficié en 2017 des formations sur : (i) les rôles et responsabilités des membres du comité de gestion, (ii) les valeurs et principes coopératifs, (iii) l'élaboration de plan d'action de l'OP, (iv) la tenue des documents administratifs et comptables, (v) les droits et devoirs des membres et les étapes de création d'une société coopérative.

4.3.5. Appui aux OPEASCOOPS et COOP-CA à suivi intensif.

4.3.5.1. Appui à la gestion des AGR

Tableau 5.15 : Situation des SCOOP/OPEA appuyées dans la gestion des AGR

Agences	Sociétés coopératives			OPEA		
	Nombre SCOOPS appuyées	Montants(FCFA)		Nombre OPEA appuyées	Montants (FCFA)	
		subvention	crédit		Subvention	crédit
Avé	0	0	0	0	0	0
Golfe	0	0	0	0	0	0
Lacs	0	0	0	0	0	0
Vo	0	0	0	0	0	0
Yoto	8	0	13 600 000	13 600 000	7	9 000 000
Zio Nord	4	0	6 100 000	6 100 000	6	3 600 000
Zio Sud	0	0	0	0	0	0
Total Région	12	0	19 700 000	19 700 000	13	12 600 000
						12 600 000

Source : données des Agences, 2017.

En tout, 12 sociétés coopératives ont bénéficié d'un crédit dont le montant s'élève à 19 700 000 F et 13 OPEA de base ont bénéficié d'un crédit de 12 600 000 F.

Ces crédits ont servi à la production du maïs, du riz, d'arachide et de production de souchet. Ces crédits proviennent des institutions suivantes : FECEAV, AGRISEF, AKWABA, et FUCCEC.

4.3.5.2. Appui à la gestion et au recouvrement des crédits

Tableau 5.16 : Situation des appuis à la gestion et au recouvrement des crédits

Agences	Sociétés coopératives			OPEA				
	Nbre SCOOP appuyées	Montant (FCFA)			Nbre OPEA appuyées	Montant (FCFA)		
		Octroyé	Remboursé	Taux		Octroyé	Remboursé	Taux
Avé	0	0	0	0	0	0	0	0
Golfe	0	0	0	0	0	0	0	0
Lacs	0	0	0	0	0	0	0	0
Vo	0	0	0	0	0	0	0	0
Yoto	8	13 600 0000	14 688 000	8%	3	9 000 000	9 720 000	-
Zio Nord	4	6 100 000	0	-	4	1 400 000	0	-
Zio Sud	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Région	12	19 700 000	14 688 000	8%	7	10 400 000	9 720 000	-

Source : données des Agences, 2017.

Il ressort du tableau 5.16 que 12 sociétés coopératives ont bénéficié d'un crédit dont le montant s'élève à 19 700 000F et ont pu rembourser 14 688 000 F, tandis que 7 OPEA de base ont bénéficié d'un crédit de 10 400 000 F et ont déjà remboursé 9 720 000 F. Les crédits sont octroyés par AGRISEF, AKWABA, FECECAV et FUCEC.

Les appuis ont consisté à : l'assistance au montage du dossier de prêts, la mise en place des documents de gestion, le suivi de l'activité de la SCOOPS/COOP-CA/OPEA et du remboursement du crédit.

4.3.5.3. Appui à la constitution et gestion des stocks de céréales

Tableau 5.17 : Situation de la constitution et gestion des stocks de céréales

Agences	Maïs			Riz paddy			Riz décortiqué		
	Nombre SCOOP/OPEA appuyées	Quantité de Stocks (tonne)		Nombre SCOOP/OPEA appuyées	Quantité de Stocks (tonne)		Nbre SCOOP/OPEA appuyées	Quantité de Stocks (tonne)	
		Collectés	Vendus		Collectés	Vendus		Collectés	Vendus
Avé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Golfe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lacs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vo	28	82,95	52,8	5	111	0	5	101,3	0
Yoto	12	60	60	0	0	0	0	0	0
Zio Nord	6	141	100	4	55	0	0	0	0
Zio Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Région	46	283,95	212,80	9	166	0	5	101,3	0

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 2 132,80 tonnes de maïs ont été vendus et 101,3 tonnes de riz ont été collectés.

4.3.5.4. Appui à l'approvisionnement et gestion des stocks d'intrants vivriers (céréales)

Tableau 5.18 : Situation de la gestion des stocks d'intrants vivriers

Agences	Engrais (NPK et Urée)				Semences Maïs				Semences Riz			
	Nbre SCOOP/OPEA appuyées	Bénéficiaires			Nbre SCOOP/OPEA appuyées	Bénéficiaires			Nbre OPEA appuyées	Bénéficiaires		
		H	F	T		H	F	T		H	F	T
Avé	4	29	44	73	4	29	44	73	0	0	0	0
Golfe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Lacs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vo	25	40	242	282	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yoto	9	13	13	29	9	13	13	26	0	0	0	0	0
Zio Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zio Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Région	38	82	299	384	13	42	57	99	0	0	0	0	0

Source : données des Agences, 2017.

Au total, 384 producteurs de 38 SCOOPS/OPEA ont bénéficié en 2017 de l'appui de L'ICAT dans l'acquisition des engrais. De ce nombre, et 99 producteurs de 13 OP ont été appuyés dans l'acquisition des semences mais.

V. ACTIVITES DE COORDINATION ET DE SUIVI-EVALUATION

Des missions de supervision et de suivi de l'exécution des activités ont été tenue en 2017. Ces missions ont permis d'apporter un appui méthodologique et technique aux agences en matière de suivi des outils de vulgarisation, de capitalisation des données et du remplissage des contrats de performances.

VI. Coopération avec les partenaires

Outre les activités traditionnelles de l'ICAT, les activités de partenariat dans le cadre du PNIASA ont aussi fait objet des obligations de résultats. Il s'agit du PASA, de la Croix Rouge et du PBVM.

6.1. PASA

Des séances de conscientisation et de remobilisation à travers des causeries ont été tenues et ont permis à 33 bénéficiaires dont 13 de PTA à achever les constructions portant le nombre total de constructions achevées sur les kits distribués en 2015 à cent soixante-seize (176) PTA et deux cent trente-trois (233) BTA, soit des taux de réalisation respectivement de 47,69% et 64,72 %. Notons qu'aucune construction n'a été faite au cours de ce semestre pour les kits de 2014.

L'application des conseils reçus par les bénéficiaires a permis d'enregistrer :

- la naissance de 626 agneaux/chevreaux dont 256 mâles (67 caprins) portant le nombre total des jeunes animaux issus des géniteurs depuis 2013 à 3562 avec 1541 mâles. Sur les 3562 animaux nés des géniteurs, 881 sont morts soit un taux de mortalité de 24,73% ;

- l’éclosion de 1090 poussins portant le nombre total de poussins éclos depuis 2015 à 5538 dont 1 619 morts.

6.2. PBVM

Les principaux résultats obtenus en 2017 sont :

- 82 producteurs dont 42 femmes appartenant à 9 SCOOPS en émergence ont été sensibilisés sur l’acte uniforme de l’OHADA ;
- 2 AGO ont été tenues dont 1 pour l’APBVM avec l’élection d’un nouveau comité directeur du CGP et des sous-comités ;
- 9 AGC ont été préparées et tenues dans le village d’Agomé-Glozou, Kadzavé-Zogbé et d’Afomonou avec une participation de 82 membres dont 42 femmes ;
- 13 membres du CGP et CS ont été formés sur la planification, la programmation et leur accompagnement dans l’élaboration de leur plan de travail et budget du deuxième semestre puis sur leurs cahiers de charge.
- 18 UES et 128 PPS installées et suivies ;
- 239 têtes de petits ruminants ont été déparasitées et vaccinées contre la PPR.
- 6 OP ont été appuyées dans la tenue des documents de travail.

6.3. Activités de la Croix Rouge Togolaise :

- 110 membres des clubs de mères ont été sensibilisés sur le contenu de l’offre technique et des objectifs du projet : Avé (32), Zio Nord (30) et du Zio Sud (48) ;
- 15 diagnostics participatifs rapides ont été tenus par sept (07) équipes pluridisciplinaires avec l’appui de deux nouveaux AMC de la CRT ;
- les CEA et les compostières ont été mis en place au niveau des différents groupes.

Soulignons que les activités menées au cours des diagnostics participatifs ont concerné : l’élaboration de la carte du terroir, l’identification de la carte des problèmes/contraintes liés à la fertilité des sols, l’identification des systèmes de culture, le calendrier saisonniers, les sources de revenu et de dépenses des ménages, l’élaboration de plan d’action et l’organisation des groupes CEA.

VII. Difficultés rencontrées

❖ PASA

- la vente des géniteurs et le non renouvellement de ces derniers au niveau des élevages suivis ;

- le refus voilé de certains bénéficiaires à rétrocéder les géniteurs sous prétexte qu'ils ont été volés à la veille de la date retenue pour la cession du mâle ;
- le manque de dynamisme observé au niveau des bénéficiaires retardataires pour effectuer la construction des BTA/PTA.

❖ Fonctionnement de la Direction régionale

- insuffisance du personnel opérationnel ;
- personnel vieillissant ;
- insuffisance des moyens de travail : véhicule, moyens de déplacement (voiture pour les tournées), manque de retro projecteur ;
- extension des antennes due au départ de certains CrA ;
- état délabré et vétuste de certaines agences et de la DRM ;
- insuffisance de compétences des TS OPEA, TS EP et CrA dans certains domaines (gestion comptable et financière des SCOOP, la prophylaxie médicale des animaux).

VIII. PERSPECTIVES

Nos perspectives pour 2018 se présentent comme suit :

- poursuite de nos appuis accompagnement aux producteurs et éleveurs en production végétale et animale et en appui au développement coopératif ;
- pérennisation des acquis des différents projets du PNIASA (appui accompagnement des anciens bénéficiaires pour la reconstitution des kits de PADAT, appui accompagnement à l'adoption et la diffusion des technologies éprouvées par les producteurs de PPAAO, GIFS PADAT et PASA) ;
- appui accompagnement à la transformation des produits agricoles ;
- poursuite des activités des projets ADAPT, ProDRA, ProSécAl, SMOCIR, etc.
- diffusion de la culture entrepreneuriale agricole dans les SCOOP ;
- fonctionnement effectif des OP sur les ZAAP ;
- réhabilitation des Agences.

Conclusion

L'année 2017 a été marqué essentiellement par des réunions de lancement de la campagne agricole, des réunions de restitution de l'atelier bilan ICAT, l'exécution des activités traditionnelles de l'ICAT et celles des projets spécifiques tels que Croix Rouge, ProSécAl, ProDRA, SMOCIR et la poursuite de l'appui accompagnement des anciens bénéficiaires des projets du PNIASA. Des résultats intéressants ont été obtenus au cours de ce semestre grâce à

la bonne pluviosité qu'a connue la région, à la mobilisation de tout le personnel de la DRM et aux efforts de collaboration entre l'ICAT et les autres acteurs intervenant dans le développement du secteur agricole.

Les activités seront poursuivies pour le compte du deuxième semestre par rapport à la production végétale, animale, halieutique et en développement coopératif dont les prévisions sont mentionnées dans la stratégie spécifique d'appui conseil de l'ICAT et dans les conventions des différents projets spécifiques.

ANNEXES

Annexe1 : Hauteurs pluviométriques et nombre de jours au cours des années 2017, 2016, 2015 et 2014

Mois	AGENCES Annuel 2017														Moyennes Régionales	
	Avé		Golfe		Laes		Vo		Yoto		Zio Nord		Zio Sud			
	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs
Janvier	9,8	0,4	3,39	0,29	18	6	13,2	1,2	4,25	1	2,4	1	14,67	1	9,39	1,56
Février	73,5	2,8	8	0,57	20,2	7	27,5	1,6	31	2	49,2	3	18,67	1,34	32,58	2,62
Mars	70	5	40,8	2,14	70,6	10	48,28	3,6	61,18	3	72,05	6	56,77	2,34	59,95	4,58
Avril	169,5	5,4	97	5,14	138,6	11	108,72	5	190,3	8	160,7	6	135	5	142,83	6,51
Mai	163,87	8	176,4	7,86	136,7	18	144,05	6,6	133,82	6	186,8	10	161,67	8,67	157,62	9,3
Juin	229,98	12	171,71	7,8	178,4	9	203,16	8	277,5	11	160,3	10,5	161	7,3	197,44	9,37
Juillet	113	4,2	94,1	4,43	257,5	6	178,8	5,4	165,47	6	162,8	12	127,87	6,67	157,08	6,39
Août	72	5	68,7	3,43	46,4	4	55,12	2,8	87,35	5	51,7	5	61,67	4,33	63,28	4,22
Septembre	105,3	6	55,4	3,14	80	4	47,88	3,6	172,53	7	97,3	8	63,5	3,67	88,84	5,06
Octobre	90,3	5	40	3,29	85,3	6	52,66	4	72,47	5	53,8	6	51,67	6	63,74	5,04
Novembre	124,5	5,6	121,7	6,29	62,8	5	55,3	2,8	97,52	4	54	5	85,16	6	85,85	4,96
Décembre	0	0	26,7	1,3	26,3	1	21,06	1,2	37,66	2	6	1	60,67	2	25,48	1,21
Total 2017	1221,75	59,4	903,9	45,68	1120,8	87	955,73	45,8	1331,05	60	1057,05	73,5	998,32	54,32	1084,09	60,82
Total 2016	1125,01	50,2	782,6	38,57	1020,9	69	856,55	44,16	1003,4	55	1122,65	64	1298,52	68,99	1053,01	56,82
Total 2015	1043,33	45	778,59	34,87	867,21	96	776,41	39,62	836,78	46	1509,11	88,5	876,34	49,9	955,42	57,16
Total 2014	1171,3	62	881,75	47,8	1069,8	162	816,31	48	1189,3	61	1142,9	50	1139,2	66,3	1058,65	71,01

Annexe 2 : Dispositif de base 1 (Production végétale)

Agences	Nbre CrA	TS PV	Nbre CAG	Nbre exploitants suivis	Nbre UD	Nbre CEA	Nbre GC	Nbre PPS	Nombre villages	
									Recensés	Couverts
Avé	7	1	1	2719	0	17	90	1522	73	153
Golfe	6	1	1	2145	3	5	184	902	115	54
Laes	5	1	1	2515	0	19	120	2431	193	80
Vo	5	1	1	2640	0	55	227	3716	133	117
Yoto	6	1	1	8593	3	8	198	3107	66	116
Zio Nord	6	1	1	1901	0	21	98	2147	115	68
Zio Sud	8	1	1	2227	0	28	81	2646	71	80
Total	43	7	7	22740	6	153	998	16471	766	668

Annexe 3 : Dispositif de base (Production animale)

Agences	Nbre CrA	Nbre TS EP	Nbre CAG	Nbre d'éleveurs Suivis	Nbre UES	Nbre de villages	
						Recensés	Couverts
Avé	6	1	1	160	160	73	153
Golfe	6	1	1	102	102	115	54
Lacs	5	1	1	31	31	193	80
Vo	5	1	1	83	83	133	117
Yoto	6	1	1	301	301	66	116
Zio Nord	6	1	1	344	344	115	68
Zio Sud	7	1	1	256	256	71	80
Total	41	7	7	1277	1277	766	668

Annexe 4 : Situation de la production des semences certifiées

Semence	Variétés	Nombre de producteurs			Quantité de semences de base			Superficie (ha)			Rd ment. (Kg/Ha)		
		Année 2016	Année 2017		Année 2016	Année 2017		Année 2016	Année 2017		Année 2016	Année 2017	
			Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
Maïs	IKENNE	7	5	5	680	220	380	34	11	19	1600	4200	ND
	OBATA MPA	6	6	6	680	660	660	34	33	44	2103	4000	ND
Riz	IR841	-	5	5	-	110	110	-	5	5,2	-	3300	ND

Annexe 5 : Situation de l'installation des UD

Agences	Nombre UD			Superficie (ha)	Nombre Producteurs Touchés			
	Prévu	Installé	Ecart		H	F	T	
Avé	5	0	-5	0	0	0	0	
Golfe	5	3	-2	0,0172	14	15	29	
Lacs	5	0	-5	0	0	0		
Vo	5	0	-5	0	0	0	0	

Yoto	5	3	-2	0,15	21	35	56
Zio Nord	5	0	-5	0	0	0	0
Zio Sud	5	0	-5	0	0	0	0
Total région	35	6	-29	0,1672	35	50	85

Annexe 6 : Evaluation agronomiques des UD

Antenne	Thèmes	Culture	Superficie	Rendement (kg/ha)		Ecart	Taux d'accroissement	Observation
				Parcelle de Démonstration	Témoin			
Golfe	Utilisation de la fumure de fond	Oignon	0,0036	40000	30000	10000	33,33	
		Tomate	0,0036	35000	20000	15000	75	
	Comparaison de variétés : All season et Chakira	Carotte	0,01	42000	30000	12000	40	
YOTO	SRI	Riz	0,25	2400	1200	1200	100	Rendement faible par faute de pluies
	Densité de semis	maïs	0,1	3100	1600	1500	93	

Annexe 7 : Evaluation économique des UD

Antenne		Thèmes	Parcelle de Démonstration (x 1000 FCFA)			Témoin (x 1000 FCFA)			Ecart de résultat	Taux d'accroissement
			Charges	Produits	Résultats	Charges	Produits	Résultats		
Golfe	Oignon	Utilisation de la fumure de fond	4800	12000	7200	4400	9000	4600	2600	56,52
	Tomate		1800	3500	1700	1400	2000	600	1100	183,33
	Carotte	Comparaison de variétés : All season(témoins) et Chakira	2500	5292	2792	2300	3780	1480	1312	88,65
YOTO	Riz	SRI	552500	1200000	647500	315000	600000	285000	362500	127

Maïs	Densité de semis	253000	511500	258500	190000	264000	74000	184500	249
------	------------------	--------	--------	--------	--------	--------	-------	--------	-----

Annexe 8 : Situation de la mise en place ces CEA

Agence	Culture	Nbre de CEA			Participation		
		Prévu	Réalisé	Ecart	H	F	T
Avé	Maïs	11	11	0	91	262	353
	Soja	6	6	0	48	47	95
Golfe	Maïs	3	3	0	13	17	30
	Riz	2	1	1	6	2	8
	Soja	1	1	0	7	8	15
Lacs	Maïs	16	13	-3	85	104	189
	Riz	4	4	0	25	13	38
	Soja	2	2	0	20	12	32
Vo	Soja	55	55	0	137	570	707
Yoto	Maïs	3	3	0	16	26	42
	Soja	5	5	0	36	89	125
ZN	Maïs	6	10	4	109	134	243
	Soja	3	11	8	126	68	194
ZS	Maïs	4	18	14	78	249	327
	Soja	1	10	9	28	159	187
Total	Maïs	43	58	15	392	792	1184
	Riz	6	5	1	31	15	46
	Soja	73	90	17	402	953	1355

Annexe 9 : Evaluation agronomique des CEA

Agence	Thèmes	Cultures	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)		Ecart	Taux d'accroissement
				Parcelle améliorée	Parcelle paysanne		
Avé	Itinéraire technique de production du maïs et la GIFS	Maïs	0,5	2711	1033,9	1677,1	162
Golfe			0,2	2650	1466,7	1183,3	80,7
Lacs			0,33	2350	1500	850	56,7
Vo			0,45	1740	1350	390	28,9
Zio Nord			0,5	2516,1	1140,29	1375,81	120,65
Zio Sud			0,5	2790	1065	1725	162
Moyenne Région			2,48	2459,52	1259,32	1200,2	95,3

Avé	Bonnes pratiques de production de soja	SOJA	0,12	1783	633	1158	182,9
Lacs			0,0004	1783	633	1158	182,9
Vo			0,02	1300	500	800	160,0
Yoto			0,1	1679	1233	446	36,2
Zio Nord			0,16	2109,38	1175	934,38	79,5
Zio Sud			0,02	2005	1596,25	408,75	25,6
Moyenne Région			0,4204	1776,56	961,71	814,86	84,7
Golfe	SRI	Riz	0,2	4900	3600	1300	36,11
Lacs			0,6	2350	1500	850	56,7
Moyenne Région			0,8	3625	2550	1075	42

Annexe 10 : Evaluation économique des CEA

Agences	Thèmes (type de CEA)	Cultures	Parcelle améliorée (x 1000 FCFA)			Parcelle paysanne (x 1000 FCFA)			Ecart de résultat	Taux d'accroissement
			Charg es	Produi ts	Résulta ts	Charg es	Produi ts	Résulta ts		
Avé	Itinéraire technique du maïs et la GIFS	Maïs	397,56	526,61	129,05	201,36	134,62	-66,74	195,79	-
Golfe			193	416	223	93	228	135	196	145
Lacs			277	470	193	277	360	83	110	133
Yoto			194,38	297	102,62	162,04	130,35	-31,69	134	-
ZN			349,5	612	262,5	175,15	237,6		263	320
ZS			85,03	112,5	27,47	67,92	87,5	19,58	8	40
Région			249	406	156	163	196	34	123	366
Avé	Bonnes pratiques de production de soja	Soja	205	357	152	195	125	-70	222	317
Lacs			256,5	522,5	266	237	460,62	223,625	42	19
Vo			160,33	289,33	129	120,33	123,2	2,87	126,13	4395
Yoto			175,8	478,51	302,715	152,75	351,40	198,655	104,06	52,4
ZN			221,56	484,43	262,875	156,22	273,12	116,9	145,9	124,87
ZS			241,2	391,3	150,1	214,1	269	54,9	95,2	173.40
Région			216	418	203	177	257	80	123	153
Golfe	SRI	Riz	700	1274	574	520	936	416	158	37,98
Lacs			632	1201,7	569,75	632	759	127	442,7	3,48
Moyenne Région			666	1237,8	571,875	576	847,5	271,5	300,3	110,6

Annexe 11 : Mouvement des effectifs dans les UES

❖ Volailles

Agences	Effectif début	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité (%)
				Mortalité	Autres		
Avé	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Golfe	4215	1131	5346	1060	966	3320	19,83
Lacs	3012	3242	6254	313	3519	2422	5
Vo	3961	1733	5694	1025	546	4123	18
Yoto	1604	2021	3625	682	1395	1548	18,82
Zio Nord	2960	4440	7400	958	0	6442	12,95
Zio Sud	2910	476	3386	113	183	3090	3,33
Total région	14447	11912	26359	3661	5643	17055	13,89

Ovins

Agences	Effectif début	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité (%)
				Mortalité	Autres		
Avé	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Golfe	294	71	365	17	72	276	4,66
Lacs	83	42	125	32	39	54	25,6
Vo	748	189	937	137	114	686	14,62
Yoto	328	597	925	125	130	670	13,51
Zio Nord	494	311	805	116	0	689	14,41
Zio sud	1775	95	1870	212	12	1646	11,34
Total région	3428	1234	4662	622	295	3745	13,34

❖ Caprins

Agences	Effectif début	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité (%)
				Mortalité	Autres		
Avé	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Golfe	128	24	152	15	26	111	9,87
Lacs	212	152	364	11	155	198	3,02
Vo	247	289	536	76	157	303	14,18
Yoto	476	604	1080	163	407	510	15,09
Zio Nord	401	453	854	88	0	766	10,30
Zio Sud	1058	78	1136	17	43	1076	1,50
Total région	2394	1576	3970	355	762	2853	8,94

❖ Porcins

Agences	Effectif début	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité
				Mortalité	Autres		
Avé	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Golfe	195	136	331	75	45	211	22,66
Lacs	192	114	306	45	114	147	14,71
Vo	602	131	733	139	157	437	18,96
Yoto	104	241	345	64	99	182	18,55
Zio Nord	107	160	267	24	0	243	8,99
Zio Sud	331	112	443	52	63	328	11,74
Total région	1336	758	2094	324	433	1337	15,47

Annexes 12 : Liste pisciculteurs de la région Maritime

N°	REGION	PREFE CTURE	LOCALITE	NOM DE LA FERME	NOM DU PISCICULTEUR	DU CONTACT
1	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovié	Ferme Nyonyo	Association le RONIER	90 35 46 44
2	MARITIME	ZIO	Alokoègbé	Ferme AGBETIKO	AGBETIKO Koffi	98 55 13 80
3	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovié	Ferme Espoir	AGEGEE	90 06 59 22
4	MARITIME	ZIO	Bolou Ativémé	Ferme Amen	AYI Komlan	90 12 42 33
5	MARITIME	ZIO	Kovié	Ferme SEDAMI	ASSOGBAVI Kossi	90 38 58 87
6	MARITIME	ZIO	Kovié	AGRIFARM	HOUNSINOU Mike	99 44 06 00 90 04 03 21
7	MARITIME	ZIO	Kovié	Togofarm	AFFANOU	92 89 69 45
8	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovié	Ferme Dzidoula	Association DZIDOULA Dzidoula	91 68 80 00
9	MARITIME	ZIO	Kovié	Ferme la main de Dieu de Dieu	ADZOMLA Céphas	90 12 48 26 91 29 95 71
10	MARITIME	ZIO	Kovié	Ferme Shalom	ADISSOU Kouma	91 12 99 39 98 78 43 73
11	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovié	Ferme Akpéko	AKPEKO Komlavi	98 95 23 60 90 84 77 90
12	MARITIME	ZIO	Kovié	Ferme Fin de Faim	GBEDJE Atïso	90 04 18 53
13	MARITIME	ZIO	Djagblé	Ferme Cité Akpavi	AWOKOU Kokou	90 27 60 60 99 17 60 60
14	MARITIME	ZIO	Abobo	Ferme KAGLO	KAGLO Ablanou	91 58 06 41 97 75 55 63
15	MARITIME	ZIO	Abobo	Ferme MENSAH	MENSAH Kouzawo	92 07 14 92 99 45 54 26
16	MARITIME	ZIO	Tsévié Gblinvié	Ferme HAMKI	TCHOUA Pialo	90 04 55 22 22 35 47 24
17	MARITIME	ZIO	Dalavé	Ferme DALCOM	d'ALMEDA Amah	90 04 56 66
18	MARITIME	ZIO	Bolou Vavatsi	Ferme Prix du Labeur	SANNI Idrissou	90 00 54 95 96 38 90 52
19	MARITIME	ZIO	Gamé Lili		SOLETE Amé Alex	91 02 44 99
20	MARITIME	GOLFE	Baguida	Ferme Dieu donné	GAKE Kokou	99 43 41 49 90 27 35 91
21	MARITIME	GOLFE	Baguida Dévégé	Ferme la paix	YOVO Zankpé	99 57 47 13 90 20 84 97
22	MARITIME	GOLFE	Baguida	Extranaf Togo	AWOUDI Konu	90 03 90 64
23	MARITIME	GOLFE	Baguida	Mika	AGBETIAFA Adjoa	90 04 42 5 22 23 44 55
24	MARITIME	GOLFE	Baguida	Ferme AGBETIAFA	AGBETIAFA Kofivi	91 93 04 16 99 58 28 18
25	MARITIME	GOLFE	Kpogan	Ferme ANANI	ANANI Kodjovi	91 54 33 02
26	MARITIME	GOLFE	Avépozo	Ferme lofty	AKAKPOVI Mawoko	92 63 39 42 90 13 08 98
27	MARITIME	GOLFE	Avépozo	Pêche miraculeuse	EWADJI Aifiavi	90 14 76 46
28	MARITIME	GOLFE	Aogoë Filipi	Farm-Ecléśia	ANIOFOR Cornelius	90 17 73 45 99 44 13 00
29	MARITIME	GOLFE	Agoë Camp BIR	Ferme KEREZOUE	KEREZOUE	90 04 17 73
30	MARITIME	GOLFE	Agoë	Ferme Shanti	AWUSSI Edem	91 04 68 33 90 07 03 33
31	MARITIME	GOLFE	Togblékopé	Pisciferme	AYEBOUA	90 10 43 54

32	MARITIME	GOLFE	Togblékopé	Ferme AMOUZOU	AMOUZOU Komlavi	90 03 08 96
33	MARITIME	GOLFE	Lomé Amadanwomé	Ferme LABOU	LABOU Kodjo	90 05 88 60
34	MARITIME	GOLFE	Lomé ST Jo	Ferme Tibériade	Frère NATAN	91 07 61 14
35	MARITIME	GOLFE	Lomé	ETHICOFFRE	EL HADJ AMADOU Yaya	90 10 96 26 97 93 95 16
36	MARITIME	GOLFE	Dabadakondji	Notre vision de demain	AGBAGLI Kwami	90 10 26 90
37	MARITIME	GOLFE	Dabadakondji	Ferme KOUADJOVI	KOUADJOVI	90 13 55 36
38	MARITIME	GOLFE	Adidogomé	Ferme Nova Vision	COFFI Thomas	98 09 25 39 90 02 43 78
39	MARITIME	GOLFE	Adidogomé/Wonyomé	Ferme KWADJODE	KWADJODE Kodjo	90 15 14 95
40	MARITIME	GOLFE	Amadahomé	Ferme MAGNON	MAGNON K. Edoh	90 07 65 41
41	MARITIME	LACS		Ferme SEWA	BENISSAN Tété Pierre	90 05 49 46
42	MARITIME	LACS	Vodougbé Plage	Ferme AHOLOU	AHOLOU Yaovi	92 28 95 84
43	MARITIME	LACS	Séwatsrikopé	Ferme AJAVON	AJAVON	90 04 92 82
44	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé	Ferme AROA	AZIABU Edem	90 20 36 34
45	MARITIME	LACS	Anfoin	Ferme Divine Providence	Sœur AGBO	90 14 13 37
46	MARITIME	LACS	Anfoin	Ferme PANACEE	KUEVIDJIN Akakpo	99 21 25 86
47	MARITIME	LACS		Ferme la volonté		99 02 34 37
48	MARITIME	LACS	Kpémé	Ferme HAKONO	ACCOH	98 47 63 31 91 81 05 98
49	MARITIME	LACS	Djéta	Ferme SEKOUBA	SETODJI Komi	91 56 31 04 90 85 66 65
50	MARITIME	LACS	Anfoin	Ferme La Créativité	KOUEVITCHOUKUI Kouévi	98 22 55 19 99 42 72 91
51	MARITIME	LACS	Agodékè	Ferme Jean Copé	ANANI Kodjovi	92 45 28 36
52	MARITIME	LACS	Aného Klouvidonou	Ferme MENSAH	MENSAH Adaku	92 42 91 85
53	MARITIME	LACS	Aného Assoukpondji	Ferme Body Lawson	FOLI-SOSRO E. Ayité	90 26 23 99
54	MARITIME	LACS	Djassémé	Ferme DANSOU	DANSOU	90 05 44 21
55	MARITIME	LACS	Agbodrafo	Ferme HOUESSOU	HOUESSOU Ayélé	90 10 73 52 93 60 80 89
56	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		AKUE Adoté	90 10 71 04 98 24 77 37
57	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		JOHNSON Abla	97 96 07 90
58	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		ASSIOMGBON Téko	91 07 99 87
59	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		AZOUAMA Ayanou Folly	
60	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		KOMASI Edê K. Nicolas	98 30 08 11
61	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		LAWSON Placca Boëvi	98 32 17 93
62	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		LAWSON Body Kagounou	90 27 41 05 99 54 13 05
63	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		AGUESSO Komlan Paul	90 97 77 22
64	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		ATAYI Bernadin	90 55 45 43
65	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		AGBESSI Ayawa	90 83 27 40
66	MARITIME	LACS	Aného Ségbéhoé		ANANI Hervé Latévi	99 47 49 42
67	MARITIME	LACS	Keta Koda		Scoops la crevette	99 54 13 05
68	MARITIME	LACS	Sewatsrikopé		KOUDAKPO Kodjo Honoré	91 13 34 70
69	MARITIME	LACS	Sewatsrikopé		AFANTCHEOU Agbanko	92 44 41 72 99 62 45 39 22 56 47 30
70	MARITIME	LACS	Zalivé		AMOUZOU Dogbé Adjé	90 03 58 42
71	MARITIME	LACS	Abatamé	Ferme Tilaporc	BUCKNER Koffi	90 21 08 84
72	MARITIME	LACS	Zalivé		EKUE Ayélé	90 22 85 94
73	MARITIME	LACS	Anfoin		KANGNISOUKPE Koudahin	90 04 15 28 98 73 36 96
74	MARITIME	LACS	Ayihoegebe		ATTIOGBE yaovi	90 55 63 09
75	MARITIME	BAS MONO	Agomeglozou		AKAKPOVI Adjoa Djignéfa	99 49 60 62
76	MARITIME	BAS MONO	Gbandidi	Ferme DISSEH	DISSEH Togbégan	90 14 70 53 98 60 65 54
77	MARITIME	BAS MONO	Attitongon	Ferme TOGO VEGETATION	HOUNZOUKE Akovi Komi	91 65 28 74 98 38 28 91
78	MARITIME	BAS MONO	Adamé	Ferme J3P	AWOKOU	90 07 08 51
79	MARITIME	YOTO	Essè Zogbédji	Ferme piscicole IPPA	AMOU Etè Jean	96 14 96 04

80	MARITIME	YOTO	Koudokpo		GBENADO Mensah	99 47 92 15
81	MARITIME	YOTO	Tchékpo	Ferme ASAMPRO	DJOKOTO Koutsomon	90 04 15 21 99 50 66 68
82	MARITIME	YOTO	Sédomé	Ferme Sédomé		